



**Sica Invest**  
Société anonyme  
Rue de Grand Bigard 507, bâtiment 1, 1<sup>er</sup> étage  
1082 Bruxelles  
BCE 0810.604.650  
(la "Société" ou « SIC A INVEST »)

---

**RAPPORT FINANCIER ANNUEL**

**RELATIF A L'EXERCICE CLOTURE**

**AU 31 JUILLET 2011**

---



## ATTESTATION

---

Le conseil d'administration de SICA INVEST ci-après représenté par la société Alias&Partners S.P.R.L., administrateur délégué, représentée par son représentant permanent, Monsieur Adolf Schroyens, atteste que, à sa connaissance, les états financiers repris en annexe, établis conformément aux Belgian GAAP, donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats de SICA INVEST, et que le rapport de gestion repris en annexe contient un exposé fidèle sur l'évolution des affaires, les résultats et la situation de SICA INVEST, ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquels elle est confrontée.

Bruxelles, le 6 décembre 2011

Alias & Partners S.P.R.L.  
Administrateur délégué  
Représentée par Adolf Schroyens  
Représentant permanent



## RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

### RELATIF AUX COMPTES ANNUELS CLOS AU 31 JUILLET 2011

---

Le conseil d'administration a l'honneur de présenter à l'assemblée générale ordinaire des actionnaires de la Société, devant avoir lieu le 22 décembre 2011, à 12 heures dans les bureaux du cabinet d'avocats LYDIAN à 1000 Bruxelles, Avenue du Port 86c, b113, le présent rapport de gestion du conseil d'administration, établi conformément à la législation applicable, afférent aux comptes annuels de la Société relatifs à l'exercice social clôturé le 31 juillet 2011, tels qu'ils ont été arrêtés par le conseil d'administration.

#### **A. PRESENTATION DE SICA INVEST ET DE SES ACTIVITES**

---

*SICA INVEST est une société d'investissement ayant pour objet la détention et la gestion active de participations dans des sociétés de type « small caps ». Parmi ces sociétés « small caps » sont notamment visées les sociétés admises sur le Marché Libre ou sur le marché Alternext d'Euronext Brussels et d'Euronext Paris, mais également les sociétés de faible capitalisation boursière admises sur un marché réglementé ou visant une admission prochaine sur l'un de ces marchés.*

##### **Politique d'investissement et stratégie**

Le capital initial de SICA INVEST résulte de l'apport, par un nombre limité d'investisseurs d'un certain nombre d'actions et d'obligations convertibles dans des sociétés admises sur le Marché Libre d'Euronext Brussels ou visant une admission prochaine sur l'un de ces marchés. SICA INVEST ne prend en principe que des participations minoritaires dans les sociétés dans lesquelles elle investit.

La société a décidé de concentrer son portefeuille, initialement composé de 33 valeurs différentes, sur quelques positions importantes comme EMD, Flexos, Team International Marketing et U & I Learning. La vente des petits postes durant les deux derniers exercices a, compte tenu de la baisse des cours sur le Marché Libre, créé des pertes importantes, tandis que les moins-values sur des participations dans des sociétés en difficultés ont exigé des provisions de l'ordre de 1.357.488,62€. La Société a subi la faillite d'Archimède, de Bruxelles Gourmand et les lourdes difficultés financières de Cryonic Medical (via sa participation dans Cryovisc, la holding de Cryonic Medical), de Frigistar Industries (en réorganisation judiciaire) et de SV Patrimonia.

Confrontée aux problèmes du Marché Libre (marché étroit, manque d'information) SICA INVEST a été obligée d'adapter sa politique d'investissement et se focalise sur des sociétés « small caps » avec une capitalisation boursière ou valorisation de maximum 300 millions d'euros. SICA INVEST n'a conservé que quelques participations importantes dans des sociétés cotées sur le Marché Libre (EMD, Flexos, Team International Marketing et U & I Learning) et a l'intention à présent de s'intéresser d'avantage au Marché Réglementé.

En ce qui concerne les sociétés non cotées, SICA INVEST se focalise sur les sociétés qui envisagent leur entrée en bourse. En règle générale, lorsque SICA INVEST le juge souhaitable et que l'occasion se présente, un siège au sein du conseil de la société dans laquelle elle investit est occupé par un représentant de SICA INVEST.

##### **Politique de dividende**

SICA INVEST vise la réalisation d'un rendement par l'obtention de plus-values à long terme sur des investissements en actions, en obligations et en instruments financiers assimilables aux actions, émis par des sociétés de type « small caps ». Elle n'envisage pas de distribuer de dividendes dans les prochaines années à venir.



## **B. RAPPORT DE GESTION SUR LES COMPTES ANNUELS DE LA SOCIETE**

---

### **B.1 Commentaires sur les comptes annuels de la Société (art. 96, 1° C.soc.)**

Les comptes annuels de la Société relatifs à l'exercice clôturé le 31 juillet 2011 ont été établis dans le respect des règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels telles qu'applicables en Belgique et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats de la Société compte tenu du référentiel comptable utilisé et des exigences légales applicables.

Les principaux postes des comptes annuels sur lesquels nous attirons votre attention sont les suivants :

#### **B.1.1 Compte de résultats de la Société**

Les charges d'exploitation s'élèvent, au 31 juillet 2011, à 541.830,68€. Elles s'élevaient à, à 322.089,41 € au 31 juillet 2010.

Le chiffre d'affaires pour l'exercice s'élève à 12.500€. Il était de 27.000,-€ au 31 juillet 2010.

Le résultat d'exploitation fait apparaître, au 31 juillet 2011, une perte de 529.330,68€, contre une perte de 295.089,41 € au 31 juillet 2010.

Les produits financiers s'élèvent, au 31 juillet 2011, à 113.517,18€ contre 178.123,25 € au 31 juillet 2010.

Les charges financières s'élèvent au 31 juillet 2011 à 160.300,24 € et incluent:

- les intérêts provisionnés pro rata temporis pour l'emprunt obligataire pour 28.741,71 €
- la commission de 9.000€ sur l'émission d'un emprunt obligataire de SICA INVEST souscrit à concurrence de 300.000,- €
- frais de banque, de courtage et droit de garde à concurrence de 5.960,04€
- moins values non réalisées sur actions à concurrence de 8.082,-€
- moins values réalisées sur actions à concurrence de 35.590,45€
- moins values non réalisées sur obligations à concurrence de 83.439,94€
- moins values non réalisées sur créances à concurrence de 17.979,12 €.

Ce poste est en diminution par rapport à l'exercice précédent où il s'élevait à 752.447,51 € au 31 juillet 2010.

Les produits exceptionnels s'élèvent à 678.573,-€ et proviennent de :

- reprises de réduction de valeur sur immobilisations financières : à concurrence de 671.791,55 € ;
- plus-values réalisées sur immobilisations financières : à concurrence de 6.781,45 € ;
- autres produits exceptionnels : 314,-€.

Les charges exceptionnelles s'élèvent à 1.403.739,56 € contre 1.506.735,23 € à la clôture au 31 juillet 2010. Elles proviennent de :

- réductions de valeur sur immobilisations financières : à concurrence de 1.058.350,23 € (contre 1.501.821,73€ au 31 juillet 2010) ;
- moins-values réalisées sur immobilisations financières : à concurrence de 345.389,33 € (contre 0 au 31 juillet 2010).



Les comptes annuels de la Société clôturés au 31 juillet 2011 présentent un résultat de l'exercice déficitaire de 1.301.280,30 €. Il était déficitaire de 2.376.148,90 € au 31 juillet 2010.

#### **B.1.2 Bilan de la Société**

Les capitaux propres au 31 juillet 2011 s'élèvent à 3.734.584,03€ ce qui représente une hausse par rapport à l'exercice précédent où ils ne s'élevaient qu'à 2.713.731,94. Les capitaux propres sont cependant inférieurs de, 3.677.429,20€ par rapport au capital souscrit.

Les frais d'établissement au 31 juillet 2011 s'élèvent à 91.985,82€, ce qui correspond à une augmentation de 23.204,70€, hors amortissement, par rapport à l'exercice précédent.

Les immobilisations financières après réductions de valeur sur moins-values non réalisées au 31 juillet 2011 se montent à 1.462.973,91€, contre 1.650.368,44 € pour l'exercice précédent.

Les créances à un an au plus représentent 1.147.773,43€ après avoir acté une réduction de valeur à concurrence de 196.712,50€.. Ces créances sont le résultat de la vente de Tetrys et une grande partie de la position en SV Patrimonia (voyez point B.2.2.5. ci-après).

#### **B.1.3 Information sur la représentation du capital de la Société**

Depuis l'augmentation de capital du 31 décembre 2010 le capital social s'élève à 7.412.013,23€ et est représenté par 818.194 actions ordinaires dématérialisées.

#### **B.1.4 Evolution de l'actionariat de la Société**

Le 31 décembre 2010 SICA INVEST a réalisé une nouvelle augmentation de capital par apport de titres cotés sur le Marché Libre ou pas cotés. A l'occasion de cette augmentation de capital, SICA INVEST a émis 309.205 nouvelles actions au prix de souscription de 7,51€, portant le capital de la Société à 7.412.013,23 €, représenté par 818.194 actions. Ces nouvelles actions ont été admises à la négociation sur le marché Alternext d'Euronext Brussels.

#### Déclarations de transparence :

Le contenu des déclarations de transparence reçues par SICA INVEST depuis le 1<sup>er</sup> août 2010 peut être résumé comme suit :

<b>Actionnaire</b>	<b>Date du franchissement de seuil</b>	<b>Evénement donnant lieu à la notification</b>	<b>Seuil franchi</b>	
SAEPI	30/12/2009	Détention d'une participation au moment de l'IPO	10%	A la hausse
SAEPI	12/07/2010	Acquisition	15%	A la hausse
SAEPI et SV Patrimonia	26/10/2010	Cession et Acquisition	15%	A la baisse
SAEPI et SV Patrimonia	31/12/2010	Acquisition	15%	A la hausse
SAEPI et SV Patrimonia	30/08/2011	Cession	5%	A la baisse



Dans le cadre des accords entre SICA INVEST et Saepi/SV Patrimonia dont question au point B.2.2.5 ci-après, ces deux sociétés ne sont plus actionnaires de SICA INVEST.

## **B.2 Evolution des affaires de la Société (art. 96, 1° C.soc.)**

### **B.2.1 Chiffre d'affaires de la Société**

La Société a réalisé un chiffre d'affaires (hors taxes) d'un montant de 12.500 € au cours de l'exercice écoulé. Celui-ci est le résultat de prestations de services pour la filiale Arsitex pendant le premier semestre de l'année comptable 2010/2011. Suite à la vente de la majeure partie de sa participation dans Arsitex à la société Amtoys en janvier 2011, SICA INVEST a arrêté ces prestations.

### **B.2.2 Faits marquants de l'exercice**

L'exercice écoulé a été caractérisé par les éléments exceptionnels suivants :

#### B.2.2.1 Baisse des cours sur le Marché libre

Le capital initial de la Société résulte de l'apport d'un certain nombre d'actions et d'obligations convertibles ou avec warrants dans des sociétés admises à la négociation sur le Marché Libre d'Euronext Brussels. Après les fortes chutes de cours en 2010 et durant les premiers mois de 2011, les cours du Marché Libre se stabilisent. La crise financière internationale a provoqué des baisses importantes sur le Marché Réglementé, ce qui a aussi eu un impact psychologique négatif sur le Marché Libre.

Les pertes réalisées et les réductions de valeur s'élèvent pour l'exercice écoulé à 1.533.042,64€. Des reprises sur réduction de valeur ont pu être comptabilisées pour un montant de 671.477,55€.

La Société est obligée de comptabiliser une provision si le cours de bourse ou la valorisation estimée est plus faible que la valeur comptable.

En outre, les plus-values non réalisées ne peuvent pas être comptabilisées.

#### B.2.2.2 Emission d'un emprunt obligataire

Le 12 novembre 2010, la Société a émis un emprunt obligataire d'un montant nominal total de maximum 1.500.000,-€, représenté par maximum 300 obligations, d'une valeur nominale de 5.000,-€ chacune.

Les obligations sont productives d'intérêts annuels calculés à partir de la date de souscription.

Le taux d'intérêt est fixé à 8%, calculé sur la valeur nominale des obligations. Les intérêts sont payés annuellement, et ce pour la première fois à la date anniversaire de la date de souscription et pour la dernière fois au plus tard lors du remboursement des obligations.

L'emprunt obligataire est émis pour une durée de 5 ans et viendra à échéance le 12 novembre 2015. Il a été souscrit à concurrence de 300.000,-€.

#### B.2.2.3 Augmentation de capital par apport en nature

Le 31 décembre 2010 SICA INVEST a augmenté son capital à concurrence de 2.322.132,39€ pour le porter de 5.089.880,84€ à 7.412.013,23€ par un apport en nature de titres admis aux négociations sur des marchés réglementés et non réglementés d'Euronext Brussels et moyennant la création de 309.205 actions nouvelles



sans désignation de valeur nominale, numérotées de 508.990 à 818.194, au prix de souscription de 7,51€ par action.

#### B.2.2.4 Cryovisc / CRYONIC MEDICAL

SICA INVEST détient une participation dans la société CRYOVISC, une holding de droit belge à laquelle la plupart des actionnaires de la société CRYONIC MEDICAL, société anonyme de droit français cotée sur le Marché Libre d'Euronext Paris, ont apporté leurs actions en février 2010. CRYONIC MEDICAL est spécialisée dans le développement, la production et la vente de matériel pour cryonoc therapy pour homme et chevaux. La méthode est utilisée pour traiter les douleurs musculaires et les inflammations. Malgré un bon produit la société était toujours en perte. A l'issue de l'exercice clôturé le 31 juillet 2010 le conseil d'administration de SICA INVEST avait décidé d'appliquer une réduction de valeur de deux tiers. Compte tenu des incertitudes le conseil a décidé d'appliquer une réduction de valeur pour le solde (287.351,33€) de sa participation.

#### B.2.2.5 SV Patrimonia/Tetrys

SICA INVEST détenait une participation importante dans les sociétés immobilières SV Patrimonia et Tetrys. Cette participation provenait, d'un apport en mai 2009 par SAEPI SA de 150.000 actions SV Patrimonia au cours de 4,99 € et d'un apport par SV Patrimonia le 31 décembre 2010, de 199.250 actions Tetrys à 3,15€.

L'idée était de fusionner Tetrys et SV Patrimonia pour former une société immobilière d'une certaine importance. Ce projet n'a cependant pas été soutenu par le conseil d'administration de SV Patrimonia. D'autres divergences stratégiques opposaient également le conseil d'administration de SICA INVEST et les conseils d'administration de SV Patrimonia et Tetrys. Ces divergences ont poussé le conseil d'administration de SICA INVEST à céder ces deux participations.

Fin juillet 2011, Sica Invest a cédé les actions SV Patrimonia et Tetrys susmentionnées. Ces actions SV Patrimonia et Tetrys ont été rachetées par l'actionnaire de référence du groupe SV Patrimonia/Tetrys. Cette cession a permis d'éviter des réductions de valeurs supplémentaires importantes et a permis des reprises de réductions de valeur à concurrence de 454.677,38€. Le solde de la participation dans SV Patrimonia, à savoir 51.596 actions, provient des apports d'autres investisseurs au moment des augmentations de capital de SICA INVEST de mai 2009 et du 31 décembre 2010 et n'a pas été inclus dans la transaction.

#### B.2.2.6 3WIN

3WIN est une jeune entreprise flamande créée en 2004 spécialisée dans les appareils médicaux actifs implantables, notamment pour le traitement de la maladie de Parkinson, de la dystonie, mais aussi des personnes malentendantes. Les nouveaux appareils qu'ils ont conçus sont révolutionnaires par rapport aux appareils existants. La société a réalisé ses premières livraisons. Une augmentation de capital est nécessaire pour financer le lancement du produit sur le marché européen.

#### B.2.2.7 Flexos/ Flexos ICT

SICA INVEST détient depuis mai 2009 une participation dans la société verviétoise Flexos, cotée sur le Marché Libre d'Euronext Brussels depuis le mois de mai 2008. Lors de la dernière assemblée ordinaire de Flexos en juin 2011, SICA INVEST a été nommée en qualité d'administrateur de Flexos.

Flexos a constitué fin décembre 2010 une nouvelle filiale à 100%, dénommée Flexos ICT Belgium SA, à laquelle elle a apporté ses activités belges, Flexos devenant une société holding et Flexos ICT Belgium devenant la branche opérationnelle du groupe.



Flexos a procédé à une augmentation de capital le 14 juillet 2011 d'un montant de 145.000,-€, à laquelle SICA INVEST a participé à concurrence de 20.000,-€.

#### **B.2.2.8 Frigistar Industries**

Au moment de la première augmentation de capital de SICA INVEST, des investisseurs ont apporté 205.000,-€ d'obligations avec warrants émises par Frigistar Industries. Se basant sur une bonne connaissance de la vente des appareils électroménagers, Frigistar Industries offrait des appareils électroménagers, réfrigérateurs, congélateurs, sous ses propres marques Frigistar et Lindbergh à la grande distribution française (Leclerc, Auchan...). Le prospectus rédigé par Allyum était très optimiste pour les perspectives de Frigistar Industries. SICA INVEST a accepté la proposition des dirigeants de Frigistar de convertir ses obligations en capital, ainsi qu'un apport par les dirigeants de Frigistar d'actions Frigistar contre des actions SICA INVEST le 31 décembre 2010. A peine deux mois après son introduction en bourse en décembre 2010, Frigistar Industries était obligée de solliciter l'ouverture d'une procédure en réorganisation judiciaire et contrairement au magnifique bénéfice prévu dans le prospectus, la perte était extrêmement élevée pour 2010. SICA INVEST a donc été contrainte d'appliquer une réduction de valeur sur la totalité de la position, soit 302.590,87 €.

#### **B.2.3 Informations relatives aux questions environnementales**

La Société n'est pas confrontée à des questions environnementales.

#### **B.2.4 Informations relatives aux questions de personnel**

La Société n'a pas engagé de personnel.

#### **B.2.5 Description des principaux risques et incertitudes auxquels la Société est confrontée**

##### **B.2.5.1 Risques liés à SICA INVEST**

##### ***Risques liés à la composition du portefeuille de SICA INVEST***

Le portefeuille initial de SICA INVEST était composé d'un certain nombre d'actions et d'obligations convertibles ou avec warrant de sociétés admises sur le Marché Libre ou sur le Marché Alternext d'Euronext Brussels ou d'Euronext Paris. Ces marchés souffrent d'un manque de liquidité, qui permet de s'interroger sur l'efficience des cours qui y sont formés.

Le Marché Libre est en outre un segment d'Euronext Brussels aux contraintes réglementaires réduites, car il ne constitue pas un marché réglementé au sens de l'article 2, 3° de la loi du 2 août 2002 relative à la surveillance du secteur financier et aux services financiers. En conséquence, les émetteurs des instruments financiers admis à la négociation sur le Marché Libre ne sont pas tenus aux obligations spécifiques découlant de l'admission aux négociations sur un marché réglementé:

- les seules obligations comptables des sociétés admises sur le Marché Libre sont celles que leur impose leur forme sociale, conformément aux dispositions applicables du droit comptable et du droit des sociétés ;
- il n'y a pas de pourcentage minimal de diffusion des titres dans le public ;





- Euronext Brussels n'est pas destinataire d'une information particulière concernant les événements susceptibles d'affecter le patrimoine ou la situation juridique de l'entreprise et ne peut en conséquence les porter en toutes circonstances à la connaissance des utilisateurs ;
- les obligations d'informations périodiques ou occasionnelles visées à l'arrêté royal du 31 mars 2003 relatif aux obligations des émetteurs des instruments financiers admis aux négociations sur un marché réglementé belge en sont pas applicables aux sociétés admises sur le Marché Libre ;
- les règles imposant la publicité des participations dans les sociétés dont les titres sont admis aux négociations sur un marché réglementé ne sont pas applicables ;
- le manque de visibilité et de transparence rend difficile l'obtention d'une valorisation correcte ;
- le manque de liquidité peut être un frein à la prise de participation dans des sociétés admises sur le Marché Libre ; les investisseurs peuvent éprouver, entre autres, des difficultés à vendre de larges blocs de titres, puisqu'il n'y aura pas certainement de contrepartie ; cette liquidité limitée n'est pas sans conséquence sur la formation des cours ;
- la volatilité des cours peut représenter un risque.

Sont par contre d'application pour les titres des sociétés admises aux négociations sur le Marché Libre toutes les obligations visées par la loi du 1<sup>er</sup> avril 2007 sur les offres publiques d'acquisition. De même les interdictions sanctionnées pénalement de manipulation de cours et de délit d'initié sont d'application.

L'exercice a été caractérisé par une chute générale des cours tant sur le Marché Réglementé que sur le Marché Libre. Le risque pour SICA INVEST d'essuyer une perte lors de l'aliénation de ses titres est dès lors bien réel. Néanmoins, conformément au droit comptable, la Société a appliqué des réductions de valeurs sur base des cours du 31 juillet 2011 pour les sociétés cotées. Par ailleurs, afin de rendre moins risqué son portefeuille, la Société a décidé de limiter sa participation dans des sociétés cotées sur le Marché Libre et de s'orienter d'avantage vers le Marché réglementé.

La Société a également une part importante de son portefeuille investi dans des sociétés non cotées (3WIN, Cryovisc, IMAP, Ganda, ...). La Société a appliqué des réductions de valeurs sur base d'une évaluation du conseil d'administration pour les titres non cotés.

#### ***Risque de liquidité et de trésorerie***

La société a peu de liquidités. La plupart des titres détenus actuellement par la Société ne sont pas liquides. Soit le marché n'est pas ou peu liquide, soit il n'y a pas de marché. Cette absence de liquidité peut s'avérer problématique pour faire face aux besoins financiers à court terme et porte atteinte à la politique de « sell and buy » que SICA INVEST souhaite appliquer.

SICA INVEST a par conséquent décidé d'investir à l'avenir d'avantage dans des sociétés cotées sur le marché réglementé et d'émettre un emprunt obligataire pour bénéficier de liquidités.

#### **B.2.5.2 Risques liés à une cotation sur Alternext Brussels**

##### ***Volatilité***

Le cours des actions de SICA INVEST est affecté d'une forte volatilité depuis son admission sur Alternext.

Certaines publications, certains changements ou développements relatifs à SICA INVEST peuvent par ailleurs faire fluctuer de façon importante le cours de ses actions et le volume des transactions sur ses titres. Des informations (macro-économiques, politiques,...) non liées aux activités opérationnelles de SICA INVEST pourraient également contribuer à faire fluctuer fortement le cours des actions de SICA INVEST.



SICA INVEST ne peut par conséquent en aucune façon prévoir ou garantir le prix de marché de ses actions. En outre, le marché des actions a connu ces dernières années des fluctuations marquées en termes de volumes et de prix. Cette volatilité a eu un effet significatif sur le cours des titres émis par de nombreuses sociétés pour des raisons non liées à leurs performances opérationnelles.

### B.2.6 Indicateurs clés de performance de nature financière et non financière

Le conseil d'administration signale qu'à sa meilleure connaissance, il n'y a aucun indicateur clé de performance de nature financière ou non financière qui donnerait un éclairage sur la situation de la Société différent de celui reflété dans les comptes annuels sociaux et les commentaires qui s'y rattachent, notamment stipulés dans le présent rapport.

### B.3 Evénements importants survenus après la clôture de l'exercice (art. 96, 2° C.soc.)

- **SV Patrimonia** : le cours de fin juillet 2011 s'élevait à 1,13€ et datait du 14 juin 2011. En septembre le cours a chuté à 0,16€. SICA INVEST a comptabilisé les réductions de valeurs nécessaires.
- **Reibel** : Au 31 juillet 2011, SICA INVEST détenait une participation dans la société Reibel, dont les actions sont admises sur le Marché Libre d'Euronext Brussels. Cette participation provenait de l'apport effectué par l'actionnaire de référence de Reibel, la société INTERNATIONAL PROCUREMENTS SERVICES (« IPS »), lors de l'augmentation de capital de SICA INVEST du 31 décembre 2010. Suite à des divergences entre IPS et SICA INVEST relativement à cet apport, Sica Invest a cédé fin septembre 2011 les actions Reibel.
- **Team International Marketing** : depuis la clôture de l'exercice SICA INVEST a fortement augmenté sa position dans cette société cotée sur le Marché libre, dont le cours a fortement augmenté depuis la fin du mois d'août 2011
- **SCF Invest** : SICA INVEST a acquis lors de l'augmentation de capital qui a eu lieu le 31 décembre 2010 13.333.400 actions émises par la société SCF Invest, admise à la négociation sur le Marché Libre d'Euronext Bruxelles et valorisées à 0,045 € (soit la moyenne arithmétique des cours auxquels cette action a été négociée durant les trois mois précédant le 31 octobre 2010). Le 3 novembre 2011, SICA INVEST a convenu avec Small Caps Finance SA, l'actionnaire de contrôle de SCF Invest, d'échanger les actions SCF Invest qu'elle détient en portefeuille, soit 10.707.289 actions, valorisées à 0,045 € (soit le prix auquel SICA INVEST les avait acquises, contre 91.255 actions émises par la société anonyme de droit belge Photonike, spécialisée en énergie renouvelable et admise à la négociation sur le Marché Libre d'Euronext Paris, valorisées à 5,28 € (soit le cours au 3 novembre 2011). SICA INVEST a donc évité de devoir comptabiliser une réduction de valeur sur cette participation suite à la forte chute du cours (0,01 € le 3 novembre 2011).
- **Capital People**: Capital People est un fonds d'investissement destiné à aider d'autres entreprises à acquérir de la masse critique. En novembre 2011 Sica Invest a acquis 47% de ce fonds, qui prend la forme d'une société anonyme de droit belge et qui a pour objectif de constituer un portefeuille de sociétés (belges et françaises), non cotées en Bourse, où se côtoieront sociétés déjà matures et sociétés présentant davantage de risques mais, aussi, un plus fort potentiel de croissance. Secteurs d'activités: IT, Internet, technologies vertes. Le principe de prise de participations par Capital People sera celui de l'échange d'actions.
- **Flexos** : Flexos vient d'acquérir l'éditeur français de logiciels CLARILOG, leader sur le marché du logiciel d'Asset Management avec de nombreuses références prestigieuses. Les technologies les plus innovantes ainsi que de multiples nouvelles fonctionnalités sont intégrées au sein de la solution afin d'améliorer encore le retour sur investissement.



#### **B.4 Circonstances susceptibles d'avoir une incidence notable sur le développement de la Société (art. 96, 3° C.soc.)**

A la connaissance du conseil d'administration, il n'y a pas de circonstance susceptible d'avoir une influence notable sur le développement de la Société.

#### **B.5 Indications relatives aux activités en matière de recherche et de développement (art. 96, 4° C.soc.)**

La Société n'exerce pas d'activité de recherche et le développement.

#### **B.6 Indications relatives à l'existence de succursales de la Société (art. 96, 5° C.soc.)**

La Société n'a pas établi de succursale.

#### **B.7 Justification de l'application des règles comptables de continuité (art. 96, 6° C.soc.)**

Le bilan fait apparaître une perte reportée et le compte de résultats fait apparaître pendant deux exercices successifs une perte de l'exercice, ce qui oblige le conseil d'administration, conformément à l'article 96, 6° du Code des Sociétés, à justifier l'application des règles comptables de continuité.

L'application des règles comptables de continuité se justifie en raison de la poursuite des activités de la Société, nonobstant les pertes encourues et conformément au plan financier élaboré pour la constitution de la Société.

Il est à noter qu'aucune dette vis-à-vis des tiers n'est restée impayée à son échéance. En effet, la Société dégage assez de liquidités pour honorer ses obligations envers les tiers.

La Société entend cependant procéder à des appels de fonds nouveaux lui permettant une plus grande marge de manœuvre dans la poursuite de ses activités.

#### **B.8 Informations à insérer en vertu du Code des sociétés (art. 96, 7° C.soc.)**

Opposition d'intérêts de nature patrimoniale (art. 523 C. Soc.) : Le conseil d'administration signale que, au cours de l'exercice écoulé, il a été fait application des règles relatives aux conflits d'intérêts visées par l'article 523 du Code des sociétés. En effet, il a été décidé au cours de plusieurs réunions du conseil d'administration tenues début 2011 du sort à réserver aux participations de la Société dans les sociétés anonymes cotées sur le Marché Libre SV Patrimonia et Tetrys, toutes deux en perte, et dont SAEPI SA, alors administrateur de la Société, était actionnaire de contrôle. Le conseil d'administration a souhaité examiner, au cours de ces conseils d'administration, s'il était encore opportun que Sica Invest continue de détenir ces participations dans son portefeuille, et ce compte tenu de son désengagement progressif de ses participations dans des sociétés du



Marché Libre, et si le cas échéant il n'était pas utile de restructurer ces participations en revoyant les conditions de l'emprunt SVP et en vendant les actions Tetrys à SVP.

Etant donné que SAEPI SA avait un intérêt opposé de nature patrimoniale à cette décision du conseil d'administration, la procédure prévue par l'article 523 du Code des sociétés a été appliquée lors de la réunion du conseil d'administration du 5 avril 2011 :

- SAEPI SA a indiqué aux administrateurs qu'en ce qui concernait cet ordre du jour, elle avait un conflit d'intérêts au sens de l'article 523 du Code des Sociétés, puisque SAEPI SA est un actionnaire de référence de SVP, laquelle a le contrôle de Tetrys. SAEPI SA avait donc un intérêt patrimonial contraire à la restructuration des participations de Sica Invest en SVP et Tetrys. Contrairement à Sica Invest, SAEPI SA avait intérêt à ce que les conditions des obligations SVP ne soient pas plus avantageuses pour les obligataires et à réaliser la vente des actions Tetrys à SVP au plus bas prix possible.
- Conformément à l'article 523, § 1 in fine, Monsieur Vincent Schobbens, représentant permanent de SAEPI SA, n'a pas participé aux délibérations du conseil d'administration relativement à cette décision, ni au vote y relatif.
- L'administrateur délégué a alors exposé qu'au moment où Sica Invest avait accepté de prendre 29,9% du capital de Tetrys, l'objectif était de réunir les sociétés SVP et Tetrys pour former une branche immobilière forte. Compte tenu du fait que cette voie ne fut cependant pas soutenue par le conseil d'administration de SVP et de Tetrys, et dans le souci de se désengager de ces participations dans le Marché Libre, il estimait qu'il était nécessaire que Tetrys disparaisse du portefeuille de Sica Invest. L'administrateur délégué a également exposé au conseil la proposition qui était sur la table suivant laquelle SVP rachèterait les 199.250 actions Tetrys au prix de EUR 3,15 auquel Sica Invest les avait acquises, prix qui serait payé pour moitié avec des nouvelles actions émises par SVP et pour l'autre moitié avec des actions Sica Invest en possession de SVP. Il fut précisé que cette proposition devait s'accompagner d'une restructuration de l'emprunt émis par SVP de EUR 2 millions d'euros à 8% venant à échéance en 2012 et de l'emprunt émis par Tetrys de EUR 1.250.000 à 10% venant à échéance en 2013.
- Après avoir entendu ce qui précède, le conseil d'administration a décidé, compte tenu de la structure compliquée du groupe SVP-Tetrys, de charger le comptable de Sica Invest d'une mission d'analyse financière de ce groupe et a décidé que cette analyse était dans l'intérêt de Sica Invest dont le résultat l'aiderait à trouver des solutions concrètes pour optimiser les participations de Sica Invest en SVP et Tetrys.
- Le Conseil d'administration était d'avis que cette décision était justifiée dans la mesure où une restructuration possible de ses participations en SVP et Tetrys n'aurait pas de conséquences patrimoniales négatives pour Sica Invest, au contraire. Sica Invest visait une amélioration de sa situation financière via une meilleure gestion de ses participations. Le Conseil d'administration était cependant conscient que cette opération allait avoir certaines conséquences patrimoniales en termes de frais, qu'il allait limiter autant que possible : frais de conseil juridique, honoraires du comptable, surcharge de travail pour le management.

La même opposition d'intérêts s'est présentée lors de la réunion du conseil d'administration du 18 mai 2011, au cours de laquelle il devait être discuté du résultat de l'analyse financière du comptable et de la proposition de SVP de racheter les actions Tetrys, à condition d'un refinancement de l'emprunt obligataire émis par SVP, nécessitant une nouvelle application de l'article 523 du Code des Sociétés :



- SAEPI SA a indiqué aux administrateurs qu'en ce qui concernait cet ordre du jour, elle avait un conflit d'intérêts au sens de l'article 523 du Code des Sociétés, puisque SAEPI SA est un actionnaire de référence de SVP, laquelle a le contrôle de Tetrys. SAEPI SA avait donc un intérêt patrimonial contraire à la restructuration des participations de Sica Invest en SVP et Tetrys. Contrairement à Sica Invest, SAEPI SA avait intérêt à ce que les conditions des obligations SVP ne soient pas plus avantageuses pour les obligataires et à réaliser la vente des actions Tetrys à SVP au plus bas prix possible.
- Conformément à l'article 523, § 1 in fine, Monsieur Vincent Schobbens, représentant permanent de SAEPI SA, n'a pas participé aux délibérations du conseil d'administration relativement à cette décision, ni au vote y relatif.
- L'administrateur délégué a alors exposé que les documents demandés par le comptable de Sica Invest pour son analyse financière ne lui ont malheureusement jamais été totalement remis. La situation n'était donc pas très claire. Le comptable de Sica Invest remit toutefois aux administrateurs les premiers résultats de son analyse, qui permirent au conseil d'administration de Sica Invest de constater que son point de vue était fortement divergent de celui des conseils d'administration de SVP et de Tetrys relativement aux méthodes comptables et aux déterminations de valeur utilisées dans les comptes de SVP et de Tetrys.
- Le conseil d'administration décida dès lors de retirer avec effet immédiat la candidature de Sica Invest au poste d'administrateur de SVP et de Tetrys et chargea l'administrateur délégué de concrétiser la cession de sa participation dans Tetrys et dans SVP.
- Le conseil d'administration était d'avis que cette décision était justifiée dans la mesure où la conservation de ces participations représentait un risque important de perte pour Sica Invest.

A la clôture de l'exercice, fin juillet 2011, la cession de 150.000 actions SV Patrimonia et de 199.250 actions Tetrys était réalisée. Ces actions SV Patrimonia et Tetrys ont été rachetées par l'actionnaire de référence du groupe SV Patrimonia/Tetrys, au prix auquel il les avait apportées au capital de Sica Invest, de sorte que Sica Invest ne détenait plus, comme participations dans le groupe SV Patrimonia – Tetrys, qu'un solde de 51.596 actions SV Patrimonia et de 245 obligations SV Patrimonia. Le conseil d'administration est conscient que cette opération d'aliénation des actions SV Patrimonia et des actions Tetrys a entraîné des frais pour Sica Invest.

Parallèlement à cette transaction, Sica Invest s'engagea à voter en faveur de la prorogation, du 19 avril 2012 au 19 avril 2016, de l'échéance des dites obligations et de la modification des conditions de paiement de l'intérêt annuel brut de 8% selon laquelle à partir du 19 avril 2013, 4% bruts seront payables à l'obligataire le 19 avril de chaque année, soit le 19 avril 2013, le 19 avril 2014, le 19 avril 2015 et le 19 avril 2016, les autres 4% bruts étant payables à l'échéance de l'obligation, soit le 19 avril 2016. Ces modifications des termes et conditions de l'emprunt obligataire BE000215925.0 furent approuvées par l'assemblée générale des obligataires de SV Patrimonia le 28 octobre 2011. Ces modifications des conditions de l'emprunt obligataire émis par SV Patrimonia entraînent pour Sica Invest un certain manque de rendement qui n'est cependant pas substantiel pour autant que tous les intérêts soient payés et que le capital soit remboursé à l'échéance.

Recours au capital autorisé (art. 608 C. Soc.) : Le conseil d'administration confirme qu'au cours de l'exercice écoulé, il n'a décidé d'aucune augmentation du capital de la Société dans le cadre du capital autorisé. Le conseil n'a pas non plus décidé d'émettre des obligations convertibles ou des warrants au cours de l'exercice clôturé au 31 juillet 2011.

Acquisition, cession et mise en gage d'actions propres (art. 624 et 630, § 1<sup>er</sup> C. Soc.) : Au cours de l'exercice écoulé, la Société n'a pas directement ou indirectement acquis, cédé ou mis en gage ses propres actions.



## **B.9 Utilisation des instruments financiers (art. 96, 8° C.soc.)**

Le conseil d'administration confirme que la Société n'a pas utilisé d'instruments financiers qui sont pertinents pour l'évaluation de son actif, de son passif, de sa situation financière et de ses pertes ou profits.

## **B.10 Evolution prévisible de la situation de la Société et perspectives d'avenir**

### **B.10.1 Apport de liquidités et nouveaux investissements**

SICA INVEST a émis le 12 novembre 2010 un emprunt obligataire d'un montant maximal de 1.500.000,- € qui a été souscrit jusqu'à présent à concurrence de 300.000,-€. SICA INVEST est en discussion avec un investisseur prêt à souscrire 200.000,-€ supplémentaires.

SICA INVEST envisage également l'émission d'un emprunt obligataire convertible d'un montant qui devrait s'élever à maximum 2.000.000,-€ portant intérêt au taux de 4,5%.

Grâce aux liquidités qui résulteraient de la souscription à ces obligations, SICA INVEST compte investir dans des valeurs du marché réglementé.

## **B.11 Proposition d'affectation du résultat de la Société**

Le conseil d'administration propose à l'assemblée générale ordinaire d'affecter la perte de l'exercice clos au 31 juillet 2011, dont le montant est de - 1.301.280,30€, de la manière suivante :

Perte à reporter : - 1.301.280,30€

Le compte « perte reportée » sera ainsi porté de - 2.376.148,90€ à - 3.677.429,20€.

## **B.12 Emoluments perçus par le commissaire en dehors de son mandat de contrôle des comptes annuels sociaux**

Le commissaire de la Société a perçu au cours de l'exercice écoulé des émoluments liés à des missions particulières accomplies au sein de la Société en dehors de son mandat de contrôle des comptes annuels sociaux, à savoir la rédaction, en vue de l'augmentation de capital de la Société du 31 décembre 2010 par apport en nature et rémunéré par l'émission d'actions sous le pair comptable, d'un rapport rédigé conformément à l'article 582 du Code des Sociétés et d'un rapport rédigé conformément à l'article 602 du Code des Sociétés. Ces deux prestations ont été rémunérées par des émoluments s'élevant à respectivement 1.500,- EUR et 2.000,- EUR.



### **B.13 Eléments susceptibles d'avoir une incidence en cas d'offre publique d'acquisition (art. 34 de l'arrêté royal du 14 novembre 2007 relatif aux obligations des émetteurs d'instruments financiers admis à la négociation sur un marché réglementé)**

Les statuts de la Société contiennent certaines dispositions qui peuvent empêcher des transactions impliquant un changement de contrôle et ayant une influence sur le cours des actions de la Société, en l'occurrence la faculté donnée au conseil d'administration de procéder à une augmentation de capital dans le cadre du capital autorisé en cas d'offre publique d'acquisition.

### **B.14 Administrateurs et commissaire de la Société**

Le conseil d'administration est composé de la manière suivante :

- Alias & Partners SPRL, représentée par Adolf Schroyens
- Federal Invest NV, représentée par Guido Wallebroek
- Axxess Partners SPRL, représentée par Frederic Agneessens

Alias & Partners SPRL est administrateurs depuis la constitution de la Société, à savoir le 17 mars 2009. Romain Blockx était aussi administrateur depuis la constitution de la Société, mais a donné sa démission le 23 juin 2011, avec effet au 30 juin 2011. SAEPI SA a été nommée le 14 décembre 2009 par décision prise par le conseil d'administration. L'assemblée générale ordinaire du 31 décembre 2010 a approuvé cette nomination. SAEPI SA a donné sa démission le 23 août 2011. Il sera demandé à l'assemblée générale du 25 novembre 2011 de prendre acte de ces démissions et de donner décharge aux administrateurs.

Federal Invest NV, représentée par Guido Wallebroek et Axxess Partners SPRL, représentée par Frederic Agneessens ont été nommés administrateurs par l'assemblée générale ordinaire du 31 décembre 2010.

Au cours de l'exercice écoulé, 9 réunions du conseil d'administration ont été convoquées. Les administrateurs ont participé au nombre de réunions du conseil d'administration suivant et ont reçu des jetons de présence<sup>1</sup> à concurrence des montants suivants :

Administrateur	Alias&Partners SPRL	Romain Blockx	SAEPI SA	Federal Invest SA	Axxess Partners SPRL
Nombre de participations au conseil	9	7	8	5	4
Jetons de présence	9.075 €	8.000 €	5.500 €	2.500 €	1.815 €

L'assemblée générale de la Société du 15 mai 2009 a nommé en qualité de commissaire de la Société pour une durée de trois ans, Monsieur Geert Van Goolen, ayant ses bureaux à 1851 Grimbergen (Humbeek), Kerkstraat 152, membre de l'Institut des Réviseurs d'Entreprises. Son mandat est rémunéré huit mille euros (8.000,- €) HTVA par an.

<sup>1</sup> L'assemblée générale du 31 décembre 2010 a confirmé le fait que les mandats de tous les membres du Conseil d'administration sont rémunérés par des jetons de présence de 500 euros par réunion du conseil d'administration à laquelle ils assistent physiquement, et ce depuis leur nomination.

### B.15 Tableau de chiffres-clés

<b>Chiffre d'affaires</b>	12.500,00
<b>Résultat d'exploitation</b>	- 529.330,68
<b>Résultat net</b>	- 1.301.280,30
<b>Capitaux propres</b>	3.734.584,03
<b>Total du bilan</b>	4.072.649,09

### B.16 Portefeuille au 31 juillet 2011

Emetteur	Titre	Coté/Non coté	Secteur	% du portefeuille	Valeur (en €)
3WIN	Obligation convertible	NC	Médical	18,76%	500.036,00
Flexos	Action	C	Informatique	13,86%	369.325,08
EMD MUSIC	Action	C	Musique	12,15%	323.788,85
U & I Learning	Action	C	Informatique	9,17%	244.396,00
SCF Invest	Action	C	Holding	9,05%	241.075,78
Ganda	Obligation	NC	Alimentation	8,25%	220.000,00
Reibel	Action	C	Transport	7,50%	200.001,92
IMAP	Obligation convertible	NC	Informatique	7,50%	200.000,00
SV Patrimonia	Obligation	C	Immobilier	5,72%	152.530,96
Pharco	Obligation	C	Pharmacie	2,61%	69.600,00
Archimède Beach Wear	Action	NC	Textile	2,25%	60.015,00
Hanzevast	Certificat	C	Naval	1,16%	30.800,00
Fred&Ginger	Obligation	C	Textile	1,13%	30.000,00
Team International Marketing	Action	C	Electroménager	0,55%	14.785,92
SV Patrimonia	Action	C	Immobilier	0,31%	8.255,36
Fixinox	Action	C	Construction	0,02%	450,00
<b>TOTAL</b>				<b>100,00%</b>	<b>2.665.060,87</b>

### B.17 Portefeuille au 30 novembre 2011

Emetteur	Titre	Coté/Non coté	Secteur	% du portefeuille	Valeur (en €)
Capital People	Action	NC	Holding	18,11%	722.778,00
Flexos ICT	Action	NC	Informatique	15,66%	624.998,00
3WIN	Obligation convertible	NC	Médical	12,53%	500.036,00
Photonike	Action	C	Holding	12,08%	482.000,00
Flexos	Action	C	Informatique	9,25%	369.325,08
EMD MUSIC	Action	C	Musique	8,11%	323.788,85
Ganda	Obligation	NC	Alimentation	8,02%	320.000,00
U & I Learning	Action	C	Informatique	6,12%	244.396,00
SV Patrimonia	Obligation	C	Immobilier	3,82%	152.530,96
Team International Marketing	Action	C	Electroménager	3,80%	151.806,60
Archimède Beach Wear	Action	NC	Textile	1,50%	60.015,00
Hanzevast	Certificat	C	Naval	0,77%	30.800,00
SV Patrimonia	Action	C	Immobilier	0,21%	8.255,36
Fixinox	Action	C	Construction	0,01%	450,00
<b>TOTAL</b>				<b>100,00%</b>	<b>3.991.179,85</b>





## ETATS FINANCIERS CONTROLES

---

<b>40</b>				<b>1</b>	<b>EUR</b>	
NAT.	Date du dépôt	N°	P.	U.	D.	C 1.1

**COMPTES ANNUELS EN EUROS (2 décimales)**

DENOMINATION: *Sica Invest*

Forme juridique: *Société anonyme*

Adresse: *De Grand Bigard, bâtiment 1, 1er étage* N°: *507* Bte:

Code postal: *1082* Commune: *Berchem-Sainte-Agathe*

Pays: *Belgique*

Registre des personnes morales (RPM) - Tribunal de Commerce de *Bruxelles*

Adresse Internet \*:

Numéro d'entreprise **BE 0810.604.650**

DATE **26 / 01 / 2011** du dépôt de l'acte constitutif OU du document le plus récent mentionnant la date de publication des actes constitutif et modificatif(s) des statuts.

COMPTES ANNUELS approuvés par l'assemblée générale du **22 / 12 / 2011**

et relatifs à l'exercice couvrant la période du **01 / 08 / 2010** au **31 / 07 / 2011**

Exercice précédent du **17 / 03 / 2009** au **31 / 07 / 2010**

Les montants relatifs à l'exercice précédent ~~sont / ne sont pas~~ **\*\*** identiques à ceux publiés antérieurement

LISTE COMPLETE avec nom, prénoms, profession, domicile (adresse, numéro, code postal et commune) et fonction au sein de l'entreprise des ADMINISTRATEURS, GERANTS ET COMMISSAIRES

<i>Alias &amp; Partners sprl</i> N°: <i>BE 0878.168.021</i>	<i>Koningin Astridlaan 178, 2800 Mechelen,</i> <i>Belgique</i>	<i>Administrateur délégué</i> <i>17/03/2009 - 28/11/2015</i>
--	---	---

Représenté(es) par:

<i>Adolf Schroyens</i> <i>(Gérant)</i>	<i>Frans Halsvest 102 boîte 1, 2800 Mechelen,</i> <i>Belgique</i>
---	--

<i>Société d'Etudes et de Propriété</i> <i>Immobilière</i> N°: <i>BE 0431.053.449</i>	<i>Joseph Sneesens 15, 1300 Wavre, Belgique</i>	<i>Administrateur</i> <i>14/12/2009 - 23/08/2011</i>
---	---	---

Représenté(es) par:

<i>Vincent Schobbens</i> <i>(Administrateur)</i>	<i>Joseph Sneesens 15, 1300 Wavre, Belgique</i>
---	---

Documents joints aux présents comptes annuels:

Nombre total de pages déposées: *32* Numéros des sections du document normalisé non déposées parce que sans objet: *5.2.1, 5.2.3, 5.2.4, 5.3.1, 5.3.2, 5.3.4, 5.3.6, 5.5.2, 5.8, 5.13, 5.16, 5.17.2, 6, 8, 9*

*Alias&Partners sprl représenté par Adolf Schroyens*  
*Administrateur-délégué*

*Signature*  
*(nom et qualité)*

\* Mention facultative.  
\*\* Biffer la mention inutile.

## LISTE DES ADMINISTRATEURS, GERANTS ET COMMISSAIRES (suite de la page précédente)

Geert Van Goolen  
(Reviser d'entreprises)

Kerkstraat 152, 1851 Humbeek, Belgique

Commissaire  
15/05/2009 - 23/11/2012

Axxess Partners sprl  
N°: BE 0461.264.989

Victor Lamoralstraat 11, 8300 Knokke-Heist,  
Belgique

Administrateur  
31/12/2010 - 30/11/2016

Représenté(es) par:

Frédéric Agneessens

Victor Lamoralstraat 11, 8300 Knokke-Heist,  
Belgique

Federal Invest sa  
N°: BE 0433.653.445

Mussenburghei 116, 2650 Edegem, Belgique

Administrateur  
31/12/2010 - 30/11/2016

Représenté(es) par:

Guido Wallebroek

Mussenburghei 116, 2650 Edegem, Belgique

**DECLARATION CONCERNANT UNE MISSION DE VERIFICATION OU DE REDRESSEMENT COMPLEMENTAIRE**

L'organe de gestion déclare qu'aucune mission de vérification ou de redressement n'a été confiée à une personne qui n'y est pas autorisée par la loi, en application des articles 34 et 37 de la loi du 22 avril 1999 relative aux professions comptables et fiscales.

Les comptes annuels ~~ont~~ **n'ont pas** \* été vérifiés ou corrigés par un expert-comptable externe, par un réviseur d'entreprises qui n'est pas le commissaire.

Dans l'affirmative, sont mentionnés dans le tableau ci-dessous : les nom, prénoms, profession et domicile; le numéro de membre auprès de son institut et la nature de la mission:

- A. La tenue des comptes de l'entreprise\*\*,
- B. L'établissement des comptes annuels\*\*,
- C. La vérification des comptes annuels et/ou
- D. Le redressement des comptes annuels.

Si des missions visées sous A. ou sous B. ont été accomplies par des comptables agréés ou par des comptables-fiscalistes agréés, peuvent être mentionnés ci-après: les nom, prénoms, profession et domicile de chaque comptable agréé ou comptable-fiscaliste agréé et son numéro de membre auprès de l'Institut Professionnel des Comptables et Fiscalistes agréés ainsi que la nature de sa mission.

Nom, prénoms, profession, domicile	Numéro de membre	Nature de la mission (A, B, C et/ou D)

\* Biffer la mention inutile.

\*\* Mention facultative.

## BILAN APRÈS RÉPARTITION

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>ACTIF</b>				
<b>ACTIFS IMMOBILISÉS</b> .....		20/28	1.562.123,72	1.750.538,21
<b>Frais d'établissement</b> .....	5.1	20	91.985,82	91.930,60
<b>Immobilisations incorporelles</b> .....	5.2	21	4.109,36	5.312,10
<b>Immobilisations corporelles</b> .....	5.3	22/27	3.054,63	2.927,07
Terrains et constructions .....		22	.....	.....
Installations, machines et outillage .....		23	.....	.....
Mobilier et matériel roulant .....		24	1.780,41	2.927,07
Location-financement et droits similaires .....		25	.....	.....
Autres immobilisations corporelles .....		26	1.274,22	.....
Immobilisations en cours et acomptes versés .....		27	.....	.....
	5.4/			
<b>Immobilisations financières</b> .....	5.5.1	28	1.462.973,91	1.650.368,44
Entreprises liées .....	5.14	280/1	.....	273.307,10
Participations .....		280	.....	88.708,00
Créances .....		281	.....	184.599,10
Autres entreprises avec lesquelles il existe un lien de participation .....	5.14	282/3	429.340,08	623.871,96
Participations .....		282	429.340,08	623.871,96
Créances .....		283	.....	.....
Autres immobilisations financières .....		284/8	1.033.633,83	753.189,38
Actions et parts .....		284	1.032.303,83	753.189,38
Créances et cautionnements en numéraire .....		285/8	1.330,00	.....
<b>ACTIFS CIRCULANTS</b> .....		29/58	2.510.525,37	1.040.181,02
<b>Créances à plus d'un an</b> .....		29	.....	.....
Créances commerciales .....		290	.....	.....
Autres créances .....		291	.....	.....
<b>Stocks et commandes en cours d'exécution</b> .....		3	.....	.....
Stocks .....		30/36	.....	.....
Approvisionnements .....		30/31	.....	.....
En-cours de fabrication .....		32	.....	.....
Produits finis .....		33	.....	.....
Marchandises .....		34	.....	.....
Immeubles destinés à la vente .....		35	.....	.....
Acomptes versés .....		36	.....	.....
Commandes en cours d'exécution .....		37	.....	.....
<b>Créances à un an au plus</b> .....		40/41	1.156.386,71	25.558,89
Créances commerciales .....		40	1.147.773,43	558,80
Autres créances .....		41	8.613,28	25.000,09
	5.5.1/			
<b>Placements de trésorerie</b> .....	5.6	50/53	1.203.416,96	965.348,58
Actions propres .....		50	.....	.....
Autres placements .....		51/53	1.203.416,96	965.348,58
<b>Valeurs disponibles</b> .....		54/58	67.946,94	2.427,86
<b>Comptes de régularisation</b> .....	5.6	490/1	82.774,76	46.845,69
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b> .....		20/58	4.072.649,09	2.790.719,23

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>PASSIF</b>				
<b>CAPITAUX PROPRES</b> .....(+)/(-)		10/15	3.734.584,03	2.713.731,94
<b>Capital</b> .....	5.7	10	7.412.013,23	5.089.880,84
Capital souscrit .....		100	7.412.013,23	5.089.880,84
Capital non appelé .....		101	.....	.....
<b>Primes d'émission</b> .....		11	.....	.....
<b>Plus-values de réévaluation</b> .....		12	.....	.....
<b>Réserves</b> .....		13	.....	.....
Réserve légale .....		130	.....	.....
Réserves indisponibles .....		131	.....	.....
Pour actions propres .....		1310	.....	.....
Autres .....		1311	.....	.....
Réserves immunisées .....		132	.....	.....
Réserves disponibles .....		133	.....	.....
<b>Bénéfice (Perte) reporté(e)</b> .....(+)/(-)		14	-3.677.429,20	-2.376.148,90
<b>Subsides en capital</b> .....		15	.....	.....
<b>Avance aux associés sur répartition de l'actif net</b> .....		19	.....	.....
<b>PROVISIONS ET IMPÔTS DIFFÉRÉS</b> .....		16	.....	.....
<b>Provisions pour risques et charges</b> .....		160/5	.....	.....
Pensions et obligations similaires .....		160	.....	.....
Charges fiscales .....		161	.....	.....
Grosses réparations et gros entretien .....		162	.....	.....
Autres risques et charges .....	5.8	163/5	.....	.....
<b>Impôts différés</b> .....		168	.....	.....
<b>DETTES</b> .....		17/49	338.065,06	76.987,29
<b>Dettes à plus d'un an</b> .....	5.9	17	300.000,00	.....
Dettes financières .....		170/4	300.000,00	.....
Emprunts subordonnés .....		170	.....	.....
Emprunts obligataires non subordonnés .....		171	300.000,00	.....
Dettes de location-financement et assimilées .....		172	.....	.....
Etablissements de crédit .....		173	.....	.....
Autres emprunts .....		174	.....	.....
Dettes commerciales .....		175	.....	.....
Fournisseurs .....		1750	.....	.....
Effets à payer .....		1751	.....	.....
Acomptes reçus sur commandes .....		176	.....	.....
Autres dettes .....		178/9	.....	.....
<b>Dettes à un an au plus</b> .....		42/48	12.143,06	72.146,86
Dettes à plus d'un an échéant dans l'année .....	5.9	42	.....	.....
Dettes financières .....		43	.....	.....
Etablissements de crédit .....		430/8	.....	.....
Autres emprunts .....		439	.....	.....
Dettes commerciales .....		44	12.143,06	58.833,27
Fournisseurs .....		440/4	12.143,06	58.833,27
Effets à payer .....		441	.....	.....
Acomptes reçus sur commandes .....		46	.....	.....
Dettes fiscales, salariales et sociales .....	5.9	45	.....	.....
Impôts .....		450/3	.....	.....
Rémunérations et charges sociales .....		454/9	.....	.....
Autres dettes .....		47/48	.....	13.313,59
<b>Comptes de régularisation</b> .....	5.9	492/3	25.922,00	4.840,43
<b>TOTAL DU PASSIF</b> .....		10/49	4.072.649,09	2.790.719,23

## COMPTE DE RÉSULTATS

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>Ventes et prestations</b> .....		70/74	12.500,00	27.000,00
Chiffre d'affaires .....	5.10	70	12.500,00	27.000,00
En-cours de fabrication, produits finis et commandes en cours d'exécution: augmentation (réduction) .....(+)/(-)		71	.....	.....
Production immobilisée .....		72	.....	.....
Autres produits d'exploitation .....	5.10	74	.....	.....
<b>Coût des ventes et des prestations</b> .....(+)/(-)		60/64	541.830,68	322.089,41
Approvisionnements et marchandises .....		60	.....	.....
Achats .....		600/8	.....	.....
Stocks: réduction (augmentation) .....(+)/(-)		609	.....	.....
Services et biens divers .....		61	318.417,36	304.786,61
Rémunérations, charges sociales et pensions .....(+)/(-)	5.10	62	.....	.....
Amortissements et réductions de valeur sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles .....		630	25.862,93	15.720,88
Réductions de valeur sur stocks, sur commandes en cours d'exécution et sur créances commerciales: dotations (reprises) .....(+)/(-)		631/4	196.712,50	.....
Provisions pour risques et charges: dotations (utilisations et reprises) .....(+)/(-)	5.10	635/7	.....	.....
Autres charges d'exploitation .....	5.10	640/8	837,89	1.581,92
Charges d'exploitation portées à l'actif au titre de frais de restructuration .....(-)		649	.....	.....
<b>Bénéfice (Perte) d'exploitation</b> .....(+)/(-)		9901	-529.330,68	-295.089,41
<b>Produits financiers</b> .....		75	113.517,18	178.123,25
Produits des immobilisations financières .....		750	.....	21.420,91
Produits des actifs circulants .....		751	113.425,03	155.812,56
Autres produits financiers .....	5.11	752/9	92,15	889,78
<b>Charges financières</b> .....(+)/(-)	5.11	65	160.300,24	752.447,51
Charges des dettes .....		650	16.000,00	3.815,21
Réductions de valeur sur actifs circulants autres que stocks, commandes en cours et créances commerciales: dotations (reprises) .....(+)/(-)		651	129.303,08	691.929,97
Autres charges financières .....(+)/(-)		652/9	14.997,16	56.702,33
<b>Bénéfice (Perte) courant(e) avant impôts</b> .....(+)/(-)		9902	-576.113,74	-869.413,67

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>Produits exceptionnels</b> .....		76	678.573,00	.....
Reprises d'amortissements et de réductions de valeur sur immobilisations incorporelles et corporelles .....		760	.....	.....
Reprises de réductions de valeur sur immobilisations financières .....		761	671.477,55	.....
Reprises de provisions pour risques et charges exceptionnels .....		762	.....	.....
Plus-values sur réalisation d'actifs immobilisés .....		763	6.781,45	.....
Autres produits exceptionnels .....	5.11	764/9	314,00	.....
<b>Charges exceptionnelles</b> .....(+)/(-)		66	1.403.739,56	1.506.735,23
Amortissements et réductions de valeur exceptionnels sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles .....		660	.....	4.913,50
Réductions de valeur sur immobilisations financières .....		661	1.058.350,23	1.501.821,73
Provisions pour risques et charges exceptionnels: dotations (utilisations) .....(+)/(-)		662	.....	.....
Moins-values sur réalisation d'actifs immobilisés .....		663	345.389,33	.....
Autres charges exceptionnelles .....	5.11	664/8	.....	.....
Charges exceptionnelles portées à l'actif au titre de frais de restructuration .....(-)		669	.....	.....
<b>Bénéfice (Perte) de l'exercice avant impôts</b> .....(+)/(-)		9903	-1.301.280,30	-2.376.148,90
<b>Prélèvements sur les impôts différés</b> .....		780	.....	.....
<b>Transfert aux impôts différés</b> .....		680	.....	.....
<b>Impôts sur le résultat</b> .....(+)/(-)	5.12	67/77	.....	.....
Impôts .....		670/3	.....	.....
Régularisations d'impôts et reprises de provisions fiscales ...		77	.....	.....
<b>Bénéfice (Perte) de l'exercice</b> .....(+)/(-)		9904	-1.301.280,30	-2.376.148,90
<b>Prélèvements sur les réserves immunisées</b> .....		789	.....	.....
<b>Transfert aux réserves immunisées</b> .....		689	.....	.....
<b>Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter</b> .....(+)/(-)		9905	-1.301.280,30	-2.376.148,90



**AFFECTATIONS ET PRÉLÈVEMENTS**

	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>Bénéfice (Perte) à affecter</b> .....(+)/(-)	9906	-3.677.429,20	-2.376.148,90
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter .....(+)/(-)	(9905)	-1.301.280,30	-2.376.148,90
Bénéfice (Perte) reporté(e) de l'exercice précédent .....(+)/(-)	14P	-2.376.148,90	.....
<b>Prélèvements sur les capitaux propres</b> .....	791/2	.....	.....
sur le capital et les primes d'émission .....	791	.....	.....
sur les réserves .....	792	.....	.....
<b>Affectations aux capitaux propres</b> .....	691/2	.....	.....
au capital et aux primes d'émission .....	691	.....	.....
à la réserve légale .....	6920	.....	.....
aux autres réserves .....	6921	.....	.....
<b>Bénéfice (Perte) à reporter</b> .....(+)/(-)	(14)	-3.677.429,20	-2.376.148,90
<b>Intervention d'associés dans la perte</b> .....	794	.....	.....
<b>Bénéfice à distribuer</b> .....	694/6	.....	.....
Rémunération du capital .....	694	.....	.....
Administrateurs ou gérants .....	695	.....	.....
Autres allocataires .....	696	.....	.....

**ANNEXE**

**ETAT DES FRAIS D'ÉTABLISSEMENT**

	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>Valeur comptable nette au terme de l'exercice</b> .....	20P	xxxxxxxxxxxxxxxx	91.930,60
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Nouveaux frais engagés .....	8002	23.204,70	
Amortissements .....	8003	23.149,48	
Autres .....(+)/(-)	8004	.....	
<b>Valeur comptable nette au terme de l'exercice</b> .....	(20)	91.985,82	
<b>Dont</b>			
Frais de constitution et d'augmentation de capital, frais d'émission d'emprunts et autres frais d'établissement .....	200/2	91.985,82	
Frais de restructuration .....	204	.....	

	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>CONCESSIONS, BREVETS, LICENCES, SAVOIR-FAIRE, MARQUES ET DROITS SIMILAIRES</b>			
<b>Valeur d'acquisition au terme de l'exercice</b> .....	8052P	xxxxxxxxxxxxxxxx	6.013,70
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Acquisitions, y compris la production immobilisée .....	8022	.....	
Cessions et désaffectations .....	8032	.....	
Transferts d'une rubrique à une autre .....(+)/(-)	8042	.....	
<b>Valeur d'acquisition au terme de l'exercice</b> .....	8052	6.013,70	
<b>Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice</b> .....	8122P	xxxxxxxxxxxxxxxx	701,60
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Actés .....	8072	1.202,74	
Repris .....	8082	.....	
Acquis de tiers .....	8092	.....	
Annulés à la suite de cessions et désaffectations .....	8102	.....	
Transférés d'une rubrique à une autre .....(+)/(-)	8112	.....	
<b>Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice</b> .....	8122	1.904,34	
<b>VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE</b> .....	211	4.109,36	

	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>MOBILIER ET MATÉRIEL ROULANT</b>			
<b>Valeur d'acquisition au terme de l'exercice</b> .....	8193P	xxxxxxxxxxxxxxxx	4.201,00
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Acquisitions, y compris la production immobilisée .....	8163	.....	
Cessions et désaffectations .....	8173	.....	
Transferts d'une rubrique à une autre .....(+)/(-)	8183	.....	
<b>Valeur d'acquisition au terme de l'exercice</b> .....	8193	4.201,00	
<b>Plus-values au terme de l'exercice</b> .....	8253P	xxxxxxxxxxxxxxxx	.....
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Actées .....	8213	.....	
Acquises de tiers .....	8223	.....	
Annulées .....	8233	.....	
Transférées d'une rubrique à une autre .....(+)/(-)	8243	.....	
<b>Plus-values au terme de l'exercice</b> .....	8253	.....	
<b>Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice</b> .....	8323P	xxxxxxxxxxxxxxxx	1.273,93
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Actés .....	8273	1.146,66	
Repris .....	8283	.....	
Acquis de tiers .....	8293	.....	
Annulés à la suite de cessions et désaffectations .....	8303	.....	
Transférés d'une rubrique à une autre .....(+)/(-)	8313	.....	
<b>Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice</b> .....	8323	2.420,59	
<b>VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE</b> .....	(24)	1.780,41	

	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>			
<b>Valeur d'acquisition au terme de l'exercice</b> .....	8195P	xxxxxxxxxxxxxxxx	4.913,50
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Acquisitions, y compris la production immobilisée .....	8165	1.638,27	
Cessions et désaffectations .....	8175	.....	
Transferts d'une rubrique à une autre .....(+)/(-)	8185	.....	
<b>Valeur d'acquisition au terme de l'exercice</b> .....	8195	6.551,77	
<b>Plus-values au terme de l'exercice</b> .....	8255P	xxxxxxxxxxxxxxxx	.....
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Actées .....	8215	.....	
Acquises de tiers .....	8225	.....	
Annulées .....	8235	.....	
Transférées d'une rubrique à une autre .....(+)/(-)	8245	.....	
<b>Plus-values au terme de l'exercice</b> .....	8255	.....	
<b>Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice</b> .....	8325P	xxxxxxxxxxxxxxxx	4.913,50
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Actés .....	8275	364,05	
Repris .....	8285	.....	
Acquis de tiers .....	8295	.....	
Annulés à la suite de cessions et désaffectations .....	8305	.....	
Transférés d'une rubrique à une autre .....(+)/(-)	8315	.....	
<b>Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice</b> .....	8325	5.277,55	
<b>VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE</b> .....	(26)	1.274,22	

**ETAT DES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES**

	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>ENTREPRISES LIÉES - PARTICIPATIONS, ACTIONS ET PARTS</b>			
<b>Valeur d'acquisition au terme de l'exercice</b> .....	8391P	xxxxxxxxxxxxxxxx	244.100,00
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Acquisitions .....	8361	160.000,00	
Cessions et retraits .....	8371	340.085,00	
Transferts d'une rubrique à une autre .....(+)/(-)	8381	-60.015,00	
<b>Valeur d'acquisition au terme de l'exercice</b> .....	8391	4.000,00	
<b>Plus-values au terme de l'exercice</b> .....	8451P	xxxxxxxxxxxxxxxx	.....
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Actées .....	8411	.....	
Acquises de tiers .....	8421	.....	
Annulées .....	8431	.....	
Transférées d'une rubrique à une autre .....(+)/(-)	8441	.....	
<b>Plus-values au terme de l'exercice</b> .....	8451	.....	
<b>Réductions de valeur au terme de l'exercice</b> .....	8521P	xxxxxxxxxxxxxxxx	155.392,00
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Actées .....	8471	4.000,00	
Reprises .....	8481	155.392,00	
Acquises de tiers .....	8491	.....	
Annulées à la suite de cessions et retraits .....	8501	.....	
Transférées d'une rubrique à une autre .....(+)/(-)	8511	.....	
<b>Réductions de valeur au terme de l'exercice</b> .....	8521	4.000,00	
<b>Montants non appelés au terme de l'exercice</b> .....	8551P	xxxxxxxxxxxxxxxx	.....
<b>Mutations de l'exercice</b> .....(+)/(-)	8541	.....	
<b>Montants non appelés au terme de l'exercice</b> .....	8551	.....	
<b>VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE</b> .....	(280)	.....	
<b>ENTREPRISES LIÉES - CRÉANCES</b>			
<b>VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE</b> .....	281P	xxxxxxxxxxxxxxxx	184.599,10
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Additions .....	8581	16.736,59	
Remboursements .....	8591	23.356,57	
Réductions de valeur actées .....	8601	17.979,12	
Réductions de valeur reprises .....	8611	.....	
Différences de change .....(+)/(-)	8621	.....	
Autres .....(+)/(-)	8631	-160.000,00	
<b>VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE</b> .....	(281)	.....	
<b>RÉDUCTIONS DE VALEUR CUMULÉES SUR CRÉANCES AU TERME DE L'EXERCICE</b> .....	8651	17.979,12	

	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>ENTREPRISES AVEC LIEN DE PARTICIPATION - PARTICIPATIONS, ACTIONS ET PARTS</b>			
<b>Valeur d'acquisition au terme de l'exercice</b> .....	8392P	xxxxxxxxxxxxxxxx	1.787.024,77
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Acquisitions .....	8362	.....	
Cessions et retraits .....	8372	.....	
Transferts d'une rubrique à une autre .....(+)/(-)	8382	-491.630,69	
<b>Valeur d'acquisition au terme de l'exercice</b> .....	8392	1.295.394,08	
<b>Plus-values au terme de l'exercice</b> .....	8452P	xxxxxxxxxxxxxxxx	.....
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Actées .....	8412	.....	
Acquises de tiers .....	8422	.....	
Annulées .....	8432	.....	
Transférées d'une rubrique à une autre .....(+)/(-)	8442	.....	
<b>Plus-values au terme de l'exercice</b> .....	8452	.....	
<b>Réductions de valeur au terme de l'exercice</b> .....	8522P	xxxxxxxxxxxxxxxx	1.163.152,81
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Actées .....	8472	287.351,33	
Reprises .....	8482	.....	
Acquises de tiers .....	8492	.....	
Annulées à la suite de cessions et retraits .....	8502	.....	
Transférées d'une rubrique à une autre .....(+)/(-)	8512	-584.450,14	
<b>Réductions de valeur au terme de l'exercice</b> .....	8522	866.054,00	
<b>Montants non appelés au terme de l'exercice</b> .....	8552P	xxxxxxxxxxxxxxxx	.....
<b>Mutations de l'exercice</b> .....(+)/(-)	8542	.....	
<b>Montants non appelés au terme de l'exercice</b> .....	8552	.....	
<b>VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE</b> .....	(282)	429.340,08	
<b>ENTREPRISES AVEC LIEN DE PARTICIPATION - CRÉANCES</b>			
<b>VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE</b> .....	283P	xxxxxxxxxxxxxxxx	.....
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Additions .....	8582	.....	
Remboursements .....	8592	.....	
Réductions de valeur actées .....	8602	.....	
Réductions de valeur reprises .....	8612	.....	
Différences de change .....(+)/(-)	8622	.....	
Autres .....(+)/(-)	8632	.....	
<b>VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE</b> .....	(283)	.....	
<b>RÉDUCTIONS DE VALEUR CUMULÉES SUR CRÉANCES AU TERME DE L'EXERCICE</b> .....	8652	.....	

	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>AUTRES ENTREPRISES - PARTICIPATIONS, ACTIONS ET PARTS</b>			
<b>Valeur d'acquisition au terme de l'exercice</b> .....	8393P	xxxxxxxxxxxxxxxx	936.466,30
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Acquisitions .....	8363	1.752.923,12	
Cessions et retraits .....	8373	1.408.071,91	
Transferts d'une rubrique à une autre .....(+)/(-)	8383	755.647,61	
<b>Valeur d'acquisition au terme de l'exercice</b> .....	8393	2.036.965,12	
<b>Plus-values au terme de l'exercice</b> .....	8453P	xxxxxxxxxxxxxxxx	.....
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Actées .....	8413	.....	
Acquises de tiers .....	8423	.....	
Annulées .....	8433	.....	
Transférées d'une rubrique à une autre .....(+)/(-)	8443	.....	
<b>Plus-values au terme de l'exercice</b> .....	8453	.....	
<b>Réductions de valeur au terme de l'exercice</b> .....	8523P	xxxxxxxxxxxxxxxx	183.276,92
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Actées .....	8473	749.019,78	
Reprises .....	8483	516.085,55	
Acquises de tiers .....	8493	.....	
Annulées à la suite de cessions et retraits .....	8503	.....	
Transférées d'une rubrique à une autre .....(+)/(-)	8513	588.450,14	
<b>Réductions de valeur au terme de l'exercice</b> .....	8523	1.004.661,29	
<b>Montants non appelés au terme de l'exercice</b> .....	8553P	xxxxxxxxxxxxxxxx	.....
<b>Mutations de l'exercice</b> .....(+)/(-)	8543	.....	
<b>Montants non appelés au terme de l'exercice</b> .....	8553	.....	
<b>VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE</b> .....	(284)	1.032.303,83	
<b>AUTRES ENTREPRISES - CRÉANCES</b>			
<b>VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE</b> .....	285/8P	xxxxxxxxxxxxxxxx	.....
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Additions .....	8583	1.330,00	
Remboursements .....	8593	.....	
Réductions de valeur actées .....	8603	.....	
Réductions de valeur reprises .....	8613	.....	
Différences de change .....(+)/(-)	8623	.....	
Autres .....(+)/(-)	8633	.....	
<b>VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE</b> .....	(285/8)	1.330,00	
<b>RÉDUCTIONS DE VALEUR CUMULÉES SUR CRÉANCES AU TERME DE L'EXERCICE</b> .....	8653	.....	



## INFORMATION RELATIVE AUX PARTICIPATIONS

### PARTICIPATIONS ET DROITS SOCIAUX DETENUS DANS D'AUTRES ENTREPRISES

Sont mentionnées ci-après, les entreprises dans lesquelles l'entreprise détient une participation (comprise dans les rubriques 280 et 282 de l'actif) ainsi que les autres entreprises dans lesquelles l'entreprise détient des droits sociaux (compris dans les rubriques 284 et 51/53 de l'actif) représentant 10% au moins du capital souscrit.

DENOMINATION, adresse complète du SIEGE et pour les entreprises de droit belge, mention du NUMERO D'ENTREPRISE	Droits sociaux détenus			Données extraites des derniers comptes annuels disponibles			
	directement		par les filiales	Comptes annuels arrêtés au	Code devise	Capitaux propres	Résultat net
	Nombre	%	%			(+ ) ou (-) (en unités)	
<i>Arsitex</i> <i>BE 0812.108.249</i> <i>Société anonyme</i> <i>Chaussée de Grammont 16, 7822</i> <i>Ghislenghien, Belgique</i>  <i>Action sans désignation de valeur</i> <i>nominale</i>	638	15,0	0,0	31/07/2010	EUR	54.475,00	-200.685,00
<i>SV Patrimonia</i> <i>BE 0860.002.790</i> <i>Société anonyme</i> <i>Chaussée de Louvain 431 bâtiment f 431,</i> <i>1380 Lasne, Belgique</i>  <i>Action sans désignation de valeur</i> <i>nominale</i>	51.595	3,96	0,0	30/09/2010	EUR	1.307.985,00	-805.991,00
<i>Cryovisc</i> <i>BE 0820.368.293</i> <i>Société anonyme</i> <i>Av Blucher 63, 1180 Uccle, Belgique</i>  <i>Action sans désignation de valeur</i> <i>nominale</i>	13.904	15,06	0,0	31/12/2010	EUR	5.661.221,00	-63.361,00
<i>Emd Music ( chiffres consolidés )</i> <i>BE 0428.918.855</i> <i>Société anonyme</i> <i>Bld Général Wahis 16a, 1030 Schaerbeek,</i> <i>Belgique</i>  <i>Actions sans désignation de valeur</i> <i>nominale</i>	63.488	1,68	0,0	31/12/2010	EUR	9.151.000,00	1.076.000,00
<i>Flexos</i> <i>BE 0443.283.169</i> <i>Société anonyme</i> <i>Av André Ernst 20, 4800 Verviers, Belgique</i>  <i>Actions sans désignation de valeur</i> <i>nominale</i>	78.989	18,04	0,0	31/12/2010	EUR	275.812,00	4.645,00
<i>Team International Marketing ( chiffres</i> <i>consolidés )</i> <i>BE 0455.660.171</i> <i>Société anonyme</i> <i>Middenhutlaan 1, 1640 Rhode-Saint-Genèse,</i> <i>Belgique</i>  <i>Action sans désignation de valeur</i> <i>nominale</i>	20.536	0,4	0,0	31/12/2010	EUR	8.803.000,00	-2.052.000,00

LISTE DES PARTICIPATIONS ET DROITS SOCIAUX DETENUS DANS D'AUTRES ENTREPRISES (suite de la page précédente)

DENOMINATION, adresse complète du SIEGE et pour les entreprises de droit belge, mention du NUMERO D'ENTREPRISE	Droits sociaux détenus			Données extraites des derniers comptes annuels disponibles			
	directement		par les filiales	Comptes annuels arrêtés au	Code devise	Capitaux propres	Résultat net
	Nombre	%	%			(+ ) ou (-) (en unités)	
<i>U &amp; I Learning</i> <i>BE 0460.563.918</i> <i>Société anonyme</i> <i>Molenaarsstraat 111, 9000 Gent, Belgique</i>  <i>Action sans désignation de valeur nominale</i>	61.099	3,52	0,0	31/12/2010	EUR	6.688.256,00	19.589,00
<i>Archilabel</i> <i>Lu24218314</i> <i>Société anonyme</i> <i>Bld Royal 25a, , Luxembourg</i>  <i>Action sans désignation de valeur nominale</i>	7.999	99,99	0,0		EUR	0,00	0,00
<i>Small Caps Finance Invest</i> <i>BE 0877.192.774</i> <i>Société anonyme</i> <i>Drève du Caporal 9 c, 1180 Uccle, Belgique</i>  <i>Actions sans désignation de valeur nominale</i>	12.053.789	8,39	0,0	31/12/2009	EUR	4.710.469,00	-263.082,00
<i>Reibel</i> <i>BE 0426.767.732</i> <i>Société anonyme</i> <i>Av de Vilvorde 200, 1000 Bruxelles, Belgique</i>  <i>Actions sans désignation de valeur</i>	20.491	2,42	0,0	31/12/2010	EUR	1.658.602,00	250.179,00
<i>Frigistar Industries</i> <i>BE 0447.645.102</i> <i>Société anonyme</i> <i>Av Louise 149 boîte 24, 1050 Ixelles, Belgique</i>  <i>Actions sans désignation de valeur</i>	48.191	5,79	0,0	31/12/2009	EUR	1.152.645,00	125.394,00

**PLACEMENTS DE TRÉSORERIE ET COMPTES DE RÉGULARISATION DE L'ACTIF**

	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>PLACEMENTS DE TRÉSORERIE - AUTRES PLACEMENTS</b>			
<b>Actions et parts</b> .....	51	450,00	60.312,58
Valeur comptable augmentée du montant non appelé .....	8681	450,00	60.312,58
Montant non appelé .....	8682	.....	.....
<b>Titres à revenu fixe</b> .....	52	.....	.....
Titres à revenu fixe émis par des établissements de crédit .....	8684	.....	.....
<b>Comptes à terme détenus auprès des établissements de crédit</b> .....	53	.....	.....
Avec une durée résiduelle ou de préavis			
d'un mois au plus .....	8686	.....	.....
de plus d'un mois à un an au plus .....	8687	.....	.....
de plus d'un an .....	8688	.....	.....
<b>Autres placements de trésorerie non repris ci-avant</b> .....	8689	1.202.966,96	905.036,00

**COMPTES DE RÉGULARISATION**

**Ventilation de la rubrique 490/1 de l'actif si celle-ci représente un montant important**

	Exercice
<i>Charges à reporter</i> .....	5.543,51
<i>Produits acquis , intérêts courus sur obligations</i> .....	77.231,25
.....	.....
.....	.....

**ETAT DU CAPITAL ET STRUCTURE DE L'ACTIONNARIAT**

**ETAT DU CAPITAL**

**Capital social**

Capital souscrit au terme de l'exercice .....  
 Capital souscrit au terme de l'exercice .....

Codes	Exercice	Exercice précédent
100P	xxxxxxxxxxxxxxxx	5.089.880,84
(100)	7.412.013,23	

Modifications au cours de l'exercice  
*Augmentations de capital du 31 décembre 2010* .....  
 .....  
 .....

Codes	Valeur	Nombre d'actions
	2.322.132,39	309.205
	.....	.....
	.....	.....
	.....	.....
	7.412.013,23	818.194
	.....	.....
	.....	.....
	.....	.....
8702	xxxxxxxxxxxxxxxx	.....
8703	xxxxxxxxxxxxxxxx	.....

Représentation du capital  
 Catégories d'actions  
*Actions sans désignation de valeur nominale* .....  
 .....  
 .....  
 Actions nominatives .....  
 Actions au porteur et/ou dématérialisées .....

**Capital non libéré**

Capital non appelé .....  
 Capital appelé, non versé .....  
 Actionnaires redevables de libération  
 .....  
 .....  
 .....

Codes	Montant non appelé	Montant appelé non versé
(101)	.....	xxxxxxxxxxxxxxxx
8712	xxxxxxxxxxxxxxxx	.....
	.....	.....
	.....	.....
	.....	.....
	.....	.....

**Actions propres**

Détenues par la société elle-même  
 Montant du capital détenu .....  
 Nombre d'actions correspondantes .....  
 Détenues par ses filiales  
 Montant du capital détenu .....  
 Nombre d'actions correspondantes .....

Codes	Exercice
8721	.....
8722	.....
8731	.....
8732	.....
8740	.....
8741	.....
8742	.....
8745	.....
8746	.....
8747	.....
8751	.....

**Engagement d'émission d'actions**

Suite à l'exercice de droits de conversion  
 Montant des emprunts convertibles en cours .....  
 Montant du capital à souscrire .....  
 Nombre maximum correspondant d'actions à émettre .....  
 Suite à l'exercice de droits de souscription  
 Nombre de droits de souscription en circulation .....  
 Montant du capital à souscrire .....  
 Nombre maximum correspondant d'actions à émettre .....

**Capital autorisé non souscrit** .....

**Parts non représentatives du capital**

Répartition

Nombre de parts .....

Nombre de voix qui y sont attachées .....

Ventilation par actionnaire

Nombre de parts détenues par la société elle-même .....

Nombre de parts détenues par les filiales .....

Codes	Exercice
8761	.....
8762	.....
8771	.....
8781	.....

**STRUCTURE DE L'ACTIONNARIAT DE L'ENTREPRISE À LA DATE DE CLÔTURE DE SES COMPTES, TELLE QU'ELLE RÉSULTE DES DÉCLARATIONS REÇUES PAR L'ENTREPRISE**

## ETAT DES DETTES ET COMPTES DE RÉGULARISATION DU PASSIF

	Codes	Exercice
<b>VENTILATION DES DETTES À L'ORIGINE À PLUS D'UN AN, EN FONCTION DE LEUR DURÉE RÉSIDUELLE</b>		
<b>Dettes à plus d'un an échéant dans l'année</b>		
Dettes financières .....	8801	.....
Emprunts subordonnés .....	8811	.....
Emprunts obligataires non subordonnés .....	8821	.....
Dettes de location-financement et assimilées .....	8831	.....
Etablissements de crédit .....	8841	.....
Autres emprunts .....	8851	.....
Dettes commerciales .....	8861	.....
Fournisseurs .....	8871	.....
Effets à payer .....	8881	.....
Acomptes reçus sur commandes .....	8891	.....
Autres dettes .....	8901	.....
<b>Total des dettes à plus d'un an échéant dans l'année .....</b>	<b>(42)</b>	.....
<b>Dettes ayant plus d'un an mais 5 ans au plus à courir</b>		
Dettes financières .....	8802	300.000,00
Emprunts subordonnés .....	8812	.....
Emprunts obligataires non subordonnés .....	8822	300.000,00
Dettes de location-financement et assimilées .....	8832	.....
Etablissements de crédit .....	8842	.....
Autres emprunts .....	8852	.....
Dettes commerciales .....	8862	.....
Fournisseurs .....	8872	.....
Effets à payer .....	8882	.....
Acomptes reçus sur commandes .....	8892	.....
Autres dettes .....	8902	.....
<b>Total des dettes ayant plus d'un an mais 5 ans au plus à courir .....</b>	<b>8912</b>	<b>300.000,00</b>
<b>Dettes ayant plus de 5 ans à courir</b>		
Dettes financières .....	8803	.....
Emprunts subordonnés .....	8813	.....
Emprunts obligataires non subordonnés .....	8823	.....
Dettes de location-financement et assimilées .....	8833	.....
Etablissements de crédit .....	8843	.....
Autres emprunts .....	8853	.....
Dettes commerciales .....	8863	.....
Fournisseurs .....	8873	.....
Effets à payer .....	8883	.....
Acomptes reçus sur commandes .....	8893	.....
Autres dettes .....	8903	.....
<b>Total des dettes ayant plus de 5 ans à courir .....</b>	<b>8913</b>	.....

**DETTES GARANTIES** (comprises dans les rubriques 17 et 42/48 du passif)

**Dettes garanties par les pouvoirs publics belges**

	Codes	Exercice
Dettes financières .....	8921	.....
Emprunts subordonnés .....	8931	.....
Emprunts obligataires non subordonnés .....	8941	.....
Dettes de location-financement et assimilées .....	8951	.....
Etablissements de crédit .....	8961	.....
Autres emprunts .....	8971	.....
Dettes commerciales .....	8981	.....
Fournisseurs .....	8991	.....
Effets à payer .....	9001	.....
Acomptes reçus sur commandes .....	9011	.....
Dettes salariales et sociales .....	9021	.....
Autres dettes .....	9051	.....
<b>Total des dettes garanties par les pouvoirs publics belges .....</b>	<b>9061</b>	<b>.....</b>

**Dettes garanties par des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs de l'entreprise**

Dettes financières .....	8922	.....
Emprunts subordonnés .....	8932	.....
Emprunts obligataires non subordonnés .....	8942	.....
Dettes de location-financement et assimilées .....	8952	.....
Etablissements de crédit .....	8962	.....
Autres emprunts .....	8972	.....
Dettes commerciales .....	8982	.....
Fournisseurs .....	8992	.....
Effets à payer .....	9002	.....
Acomptes reçus sur commandes .....	9012	.....
Dettes fiscales, salariales et sociales .....	9022	.....
Impôts .....	9032	.....
Rémunérations et charges sociales .....	9042	.....
Autres dettes .....	9052	.....
<b>Total des dettes garanties par des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs de l'entreprise .....</b>	<b>9062</b>	<b>.....</b>

**DETTES FISCALES, SALARIALES ET SOCIALES**

**Impôts** (rubrique 450/3 du passif)

Dettes fiscales échues .....	9072	.....
Dettes fiscales non échues .....	9073	.....
Dettes fiscales estimées .....	450	.....

**Rémunérations et charges sociales** (rubrique 454/9 du passif)

Dettes échues envers l'Office National de Sécurité Sociale .....	9076	.....
Autres dettes salariales et sociales .....	9077	.....

**COMPTES DE RÉGULARISATION**

**Ventilation de la rubrique 492/3 du passif si celle-ci représente un montant important**

.....  
.....  
.....  
.....

Exercice
.....
.....
.....
.....



**RÉSULTATS D'EXPLOITATION**

	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>			
<b>Chiffre d'affaires net</b>			
Ventilation par catégorie d'activité			
.....			
.....			
.....			
Ventilation par marché géographique			
.....			
.....			
.....			
<b>Autres produits d'exploitation</b>			
Subsides d'exploitation et montants compensatoires obtenus des pouvoirs publics	740		
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>			
<b>Travailleurs inscrits au registre du personnel</b>			
Nombre total à la date de clôture	9086		
Effectif moyen du personnel calculé en équivalents temps plein	9087		
Nombre d'heures effectivement prestées	9088		
<b>Frais de personnel</b>			
Rémunérations et avantages sociaux directs	620		
Cotisations patronales d'assurances sociales	621		
Primes patronales pour assurances extralégales	622		
Autres frais de personnel	623		
Pensions de retraite et de survie	624		
<b>Provisions pour pensions et obligations similaires</b>			
Dotations (utilisations et reprises)	635		
<b>Réductions de valeur</b>			
Sur stocks et commandes en cours			
Actées	9110		
Reprises	9111		
Sur créances commerciales			
Actées	9112	196.712,50	
Reprises	9113		
<b>Provisions pour risques et charges</b>			
Constitutions	9115		
Utilisations et reprises	9116		
<b>Autres charges d'exploitation</b>			
Impôts et taxes relatifs à l'exploitation	640	837,89	1.581,92
Autres	641/8		
<b>Personnel intérimaire et personnes mises à la disposition de l'entreprise</b>			
Nombre total à la date de clôture	9096		
Nombre moyen calculé en équivalents temps plein	9097		
Nombre d'heures effectivement prestées	9098		
Frais pour l'entreprise	617		

**RÉSULTATS FINANCIERS ET EXCEPTIONNELS**

	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>RÉSULTATS FINANCIERS</b>			
<b>Autres produits financiers</b>			
Subsides accordés par les pouvoirs publics et imputés au compte de résultats			
Subsides en capital .....	9125	.....	.....
Subsides en intérêts .....	9126	.....	.....
Ventilation des autres produits financiers			
.....			
.....			
.....			
<b>Amortissement des frais d'émission d'emprunts et des primes de remboursement</b> .....	6501	.....	.....
<b>Intérêts intercalaires portés à l'actif</b> .....	6503	.....	.....
<b>Réductions de valeur sur actifs circulants</b>			
Actées .....	6510	129.303,08	691.929,97
Reprises .....	6511	.....	.....
<b>Autres charges financières</b>			
Montant de l'escompte à charge de l'entreprise sur la négociation de créances .....	653	.....	.....
<b>Provisions à caractère financier</b>			
Dotations .....	6560	.....	.....
Utilisations et reprises .....	6561	.....	.....
<b>Ventilation des autres charges financières</b>			
.....			
.....			
.....			

	Exercice
<b>RÉSULTATS EXCEPTIONNELS</b>	
<b>Ventilation des autres produits exceptionnels</b>	
.....	.....
.....	.....
.....	.....
<b>Ventilation des autres charges exceptionnelles</b>	
.....	.....
.....	.....
.....	.....

**IMPÔTS ET TAXES**

**IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT**

**Impôts sur le résultat de l'exercice** .....  
 Impôts et précomptes dus ou versés .....  
 Excédent de versements d'impôts ou de précomptes porté à l'actif .....  
 Suppléments d'impôts estimés .....  
  
**Impôts sur le résultat d'exercices antérieurs** .....  
 Suppléments d'impôts dus ou versés .....  
 Suppléments d'impôts estimés ou provisionnés .....  
  
**Principales sources de disparités entre le bénéfice avant impôts, exprimé dans les comptes, et le bénéfice taxable estimé**  
 .....  
 .....  
 .....  
 .....

Codes	Exercice
9134	.....
9135	.....
9136	.....
9137	.....
9138	.....
9139	.....
9140	.....
	.....
	.....
	.....
	.....

**Incidence des résultats exceptionnels sur le montant des impôts sur le résultat de l'exercice**

**Sources de latences fiscales**

Latences actives .....  
 Pertes fiscales cumulées, déductibles des bénéfices taxables ultérieurs .....  
 Autres latences actives .....  
 .....  
 .....  
 .....  
 Latences passives .....  
 Ventilation des latences passives .....  
 .....  
 .....  
 .....

Codes	Exercice
9141	1.208.000,00
9142	1.208.000,00
	.....
	.....
	.....
9144	.....
	.....
	.....
	.....

**TAXES SUR LA VALEUR AJOUTÉE ET IMPÔTS À CHARGE DE TIERS**

**Taxes sur la valeur ajoutée, portées en compte**  
 A l'entreprise (déductibles) .....  
 Par l'entreprise .....  
  
**Montants retenus à charge de tiers, au titre de**  
 Précompte professionnel .....  
 Précompte mobilier .....

Codes	Exercice	Exercice précédent
9145	4.685,10	10.998,17
9146	2.905,75	5.197,76
	.....	.....
9147	.....	.....
9148	.....	.....

**RELATIONS AVEC LES ENTREPRISES LIÉES ET LES ENTREPRISES AVEC LESQUELLES IL EXISTE UN LIEN DE PARTICIPATION**

	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>ENTREPRISES LIÉES</b>			
<b>Immobilisations financières</b> .....	(280/1)	.....	273.307,10
Participations .....	(280)	.....	88.708,00
Créances subordonnées .....	9271	.....	.....
Autres créances .....	9281	.....	184.599,10
<b>Créances sur les entreprises liées</b> .....	9291	.....	.....
A plus d'un an .....	9301	.....	.....
A un an au plus .....	9311	.....	.....
<b>Placements de trésorerie</b> .....	9321	.....	.....
Actions .....	9331	.....	.....
Créances .....	9341	.....	.....
<b>Dettes</b> .....	9351	.....	.....
A plus d'un an .....	9361	.....	.....
A un an au plus .....	9371	.....	.....
<b>Garanties personnelles et réelles</b>			
Constituées ou irrévocablement promises par l'entreprise pour sûreté de dettes ou d'engagements d'entreprises liées .....	9381	.....	.....
Constituées ou irrévocablement promises par des entreprises liées pour sûreté de dettes ou d'engagements de l'entreprise .....	9391	.....	.....
<b>Autres engagements financiers significatifs</b> .....	9401	.....	.....
<b>Résultats financiers</b>			
Produits des immobilisations financières .....	9421	.....	.....
Produits des actifs circulants .....	9431	.....	.....
Autres produits financiers .....	9441	.....	.....
Charges des dettes .....	9461	.....	.....
Autres charges financières .....	9471	.....	.....
<b>Cession d'actifs immobilisés</b>			
Plus-values réalisées .....	9481	.....	.....
Moins-values réalisées .....	9491	.....	.....
<b>ENTREPRISES AVEC UN LIEN DE PARTICIPATION</b>			
<b>Immobilisations financières</b> .....	(282/3)	429.340,08	623.871,96
Participations .....	(282)	429.340,08	623.871,96
Créances subordonnées .....	9272	.....	.....
Autres créances .....	9282	.....	.....
<b>Créances</b> .....	9292	.....	.....
A plus d'un an .....	9302	.....	.....
A un an au plus .....	9312	.....	.....
<b>Dettes</b> .....	9352	.....	.....
A plus d'un an .....	9362	.....	.....
A un an au plus .....	9372	.....	.....

**TRANSACTIONS AVEC DES PARTIES LIÉES EFFECTUÉES DANS DES CONDITIONS AUTRES QUE CELLES DU MARCHÉ**

**Mention de telles transactions, si elles sont significatives, y compris le montant et indication de la nature des rapports avec la partie liée, ainsi que toute autre information sur les transactions qui serait nécessaire pour obtenir une meilleure compréhension de la position financière de la société**

.....  
.....  
.....  
.....

Exercice
.....
.....
.....
.....

**RELATIONS FINANCIÈRES AVEC**

**LES ADMINISTRATEURS ET GÉRANTS, LES PERSONNES PHYSIQUES OU MORALES QUI CONTRÔLENT DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT L'ENTREPRISE SANS ÊTRE LIÉES À CELLE-CI OU LES AUTRES ENTREPRISES CONTRÔLÉES DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT PAR CES PERSONNES**

**Créances sur les personnes précitées** .....

Conditions principales des créances  
 .....  
 .....

**Garanties constituées en leur faveur** .....

Conditions principales des garanties constituées  
 .....  
 .....

**Autres engagements significatifs souscrits en leur faveur** .....

Conditions principales des autres engagements  
 .....  
 .....

**Rémunérations directes et indirectes et pensions attribuées, à charge du compte de résultats, pour autant que cette mention ne porte pas à titre exclusif ou principal sur la situation d'une seule personne identifiable**

Aux administrateurs et gérants .....  
 Aux anciens administrateurs et anciens gérants .....

Codes	Exercice
9500	.....
9501	.....
9502	.....
9503	.....
9504	.....

**LE OU LES COMMISSAIRE(S) ET LES PERSONNES AVEC LESQUELLES IL EST LIÉ (ILS SONT LIÉS)**

**Emoluments du (des) commissaire(s)** .....

**Emoluments pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies au sein de la société par le(s) commissaire(s)**

Autres missions d'attestation .....  
 Missions de conseils fiscaux .....  
 Autres missions extérieures à la mission révisoriale .....

**Emoluments pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies au sein de la société par des personnes avec lesquelles le ou les commissaire(s) est lié (sont liés)**

Autres missions d'attestation .....  
 Missions de conseils fiscaux .....  
 Autres missions extérieures à la mission révisoriale .....

Codes	Exercice
9505	8.000,00
95061	4.000,00
95062	.....
95063	.....
95081	.....
95082	.....
95083	.....

**Mentions en application de l'article 133, paragraphe 6 du Code des sociétés**

## DÉCLARATION RELATIVE AUX COMPTES CONSOLIDÉS

### INFORMATIONS À COMPLÉTER PAR LES ENTREPRISES SOUMISES AUX DISPOSITIONS DU CODE DES SOCIÉTÉS RELATIVES AUX COMPTES CONSOLIDÉS

**L'entreprise n'établit pas de comptes consolidés ni de rapport consolidé de gestion, parce qu'elle en est exemptée pour la (les) raison(s) suivante(s)**

L'entreprise et ses filiales ne dépassent pas, sur base consolidée, plus d'une des limites visées à l'article 16 du Code des sociétés

## RÈGLES D'ÉVALUATION

### RESUME DES REGLES D'EVALUATION

#### I. Principes généraux

Les règles d'évaluation sont établies conformément à l'arrêté royal du 30 janvier 2001 portant exécution du code des sociétés.

#### II. Règles particulières

##### Frais d'établissement :

Les frais d'établissement sont portés à l'actif et amortis de façon linéaire à 20% l'an.

##### Immobilisations incorporelles :

Cette rubrique ne comprend pas de frais de recherche et développement.

##### Immobilisations corporelles :

Les immobilisations corporelles n'ont pas été réévaluées durant l'exercice.

##### Amortissements actés pendant l'exercice :

Actifs	Méthode	Base	Taux en %					
			Principal			Frais accessoires		
			Min	-	Max	Min	-	Max
1. Frais d'établissement	L	NR	20%			20%		
2. Immobilisations incorporelles	L	NR	20%			20%		
3. Batiments industriels, administratifs ou commerciaux	Néant							
4. Installations, machines et outillage	Néant							
5. Matériel roulant.	Néant							
6. Matériel de bureau et mobilier	L	NR	20%-33,33%			20%-33,33%		
7. Autres immobilisations corporelles	Néant							



## Immobilisations financières :

## Actions :

Les participations n'ont pas été réévaluées durant l'exercice et sont repris à l'actif à leurs valeurs d'acquisition ou au cours de bourse du dernier jour de l'exercice si celui-ci est inférieur au prix d'acquisition.

Pour les titres non cotés ceux-ci sont repris à l'actif à leurs valeurs d'acquisition sauf si après analyse le conseil d'administration estime , contenu de la situation financière et des perspectives, qu'il y a lieu d'acter une réduction de valeur. Le critère principale retenu par le conseil d'administration dans le cadre des titres non cotés est la continuité des activités.

## Obligations :

Les titres à revenu fixe n'ont pas été réévaluées durant l'exercice et sont repris à l'actif du bilan à leurs valeurs d'acquisition ou au cours de bourse le plus récent par rapport à la date de cloture si celui-ci est inférieur au prix d'acquisition.

Pour les obligations non cotées le conseil d'administration a arrêté les mêmes règles que pour les titres non cotés

L'ensemble des valeurs repris sous cette rubrique est libellé en euro.

## Placements de trésorerie :

Les règles d'évaluation sont identique aux immobilisations financières et ce poste est composé uniquement de valeurs libellées en euro.

## Dettes :

Le passif ne comporte pas de dettes à long terme, non productives d'intérêt ou assorties d'un taux d'intérêt anormalement faible.

## Devises :

Les avoirs, dettes et engagements composant le bilan sont uniquement en euro.



## **NOTES AUX ETATS FINANCIERS**

### **EXERCICE CLOS LE 31 JUILLET 2011**

---

#### **NOTE 1 – INFORMATIONS GENERALES**

En date du 28 novembre 2011, le conseil d'administration de SICA INVEST a arrêté les présents états financiers de SICA INVEST. Ces comptes ne seront définitifs qu'après leur approbation par l'assemblée générale des actionnaires du 22 décembre 2011.

Les états financiers sont établis conformément aux Belgian GAAP.

Ils ne comprennent que des éléments en euros. Il n'y a aucune créance ou dette en devises.

#### **NOTE 2 – FRAIS D'ETABLISSEMENT**

Les frais d'établissement sont comptabilisés à leur valeur nette après déductions des amortissements.

Les amortissements sont comptabilisés en charges sur une base linéaire de 20% l'an.

#### **NOTE 3 – IMMOBILISATIONS INCORPORELLES**

Les immobilisations incorporelles sont comptabilisées à l'actif, à leur valeur nette après déductions des amortissements, frais accessoires inclus.

Les amortissements sont comptabilisés en charges sur une base linéaire de 20% l'an.

#### **NOTE 4 – IMMOBILISATIONS CORPORELLES**

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à l'actif, à leur valeur nette après déductions des amortissements, frais accessoires inclus.

Les amortissements sont comptabilisés en charges sur une base linéaire comprise entre 20% et 33% l'an en fonction de la durée d'utilité de l'actif.

#### **NOTE 5 – IMMOBILISATIONS FINANCIERES**

Les actions cotées sont reprises à l'actif à leur valeur d'acquisition, hors frais de courtage et taxe boursière, diminuée des réductions de valeur nécessaires sur base du cours le plus récent au 31 juillet 2011. Les frais d'acquisition sont portés directement en charges.



Les actions non cotées sont reprises à l'actif à leur valeur d'acquisition, hors frais, lesquels sont directement portés en charges sauf si, après analyse, le Conseil d'Administration estime qu'il y a lieu d'acter une réduction de valeur compte tenu de la situation financière et des perspectives de l'émetteur.

Les obligations cotées sont reprises à l'actif à leur valeur d'acquisition, hors prime d'émission, intérêts courus et frais de courtage. Les frais d'acquisition et intérêts courus sont portés directement en charges.

Les obligations non cotées sont reprises à l'actif à leur valeur de souscription, hors prime d'émission et intérêts courus, sous déduction des réductions de valeurs estimées nécessaires par le Conseil d'administration.

Les obligations assorties de warrants sont reprises à l'actif à leur valeur d'acquisition, hors prime d'émission, intérêts courus et frais de courtage, lesquels sont portés directement en charges.

#### **NOTE 6 – PLACEMENTS DE TRESORERIE**

Les règles d'évaluation de cette rubrique sont identiques aux règles énoncées pour les immobilisations financières.

#### **NOTE 7 – VALEURS DISPONIBLES**

Les valeurs disponibles sont libellées en euros.

#### **NOTE 8 – COMPTES DE REGULARISATION DE L'ACTIF**

Les intérêts courus sur les placements à terme sont comptabilisés au prorata en comptes de produits et en comptes de régularisation de l'actif.

#### **NOTE 9 – COMPTES DE REGULARISATION DU PASSIF**

Les prorata de charges non encore reçues ont été provisionnés via les comptes de régularisation du passif.

#### **NOTE 10 – COUT DES VENTES ET DES PRESTATIONS**

Malgré un contrôle strict sur les frais, ceux-ci ne peuvent être comprimés en-dessous d'un certain niveau. Ils sont par ailleurs fixes et ne dépendent pas de la taille de la société. Augmenter les actifs est donc une priorité pour SICA INVEST.

#### **NOTE 11 – PRODUITS ET CHARGES FINANCIERS**

Les réductions de valeur non réalisées sont comptabilisées en charges financières.



## RAPPORT DU COMMISSAIRE

---



**Geert Van Goolen**

**Réviseur d'Entreprises**

Kerkstraat 152  
1851 Grimbergen

TVA: BE 779.071.039

IRE n°. 1.396

**Rapport du commissaire, relatif à l'exercice 01/08/2010-31/07/2011  
présenté à l'Assemblée Générale des actionnaires de la S.A.  
SICA INVEST**

Conformément aux dispositions légales et statutaires, nous vous faisons rapport dans le cadre du mandat de commissaire. Le rapport inclut notre opinion sur les comptes annuels ainsi que les mentions complémentaires requises.

**Attestation des comptes annuels, avec réserve et paragraphe explicatif**

Nous avons procédé au contrôle des comptes annuels pour l'exercice 01/08/2010 – 31/07/2011, établis sur la base du référentiel comptable applicable en Belgique, dont le total du bilan s'élève à € 4.072.649,09 et dont le compte de résultats se solde par une perte de l'exercice de € 1.301.280,30.

L'établissement des comptes annuels relève de la responsabilité de l'organe de gestion. Cette responsabilité comprend : la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère des comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs ; le choix et l'application de règles d'évaluation appropriées ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces comptes annuels sur la base de notre contrôle. Nous avons effectué notre contrôle conformément aux dispositions légales et selon les normes de révision applicables en Belgique, telles qu'édictées par l'Institut des Réviseurs d'Entreprises. Ces normes de révision requièrent que notre contrôle soit organisé et exécuté de manière à obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives, qu'elles résultent de fraudes ou d'erreurs

Conformément aux normes de révision précitées, nous avons tenu compte de l'organisation de la société en matière administrative et comptable ainsi que de ses dispositifs de contrôle interne. Nous avons obtenu de l'organe de gestion et des préposés de la société la plupart des explications et informations requises pour notre contrôle. Nous avons examiné par sondages la justification des montants figurant dans les comptes annuels. Nous avons évalué le bien-fondé des règles d'évaluation et le caractère raisonnable des estimations comptables significatives faites par la société ainsi que la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que ces travaux fournissent une base raisonnable à l'expression de notre opinion.

A notre avis, les comptes annuels clos le 31/07/2011 donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats de la société, conformément au référentiel comptable applicable en Belgique, avec une réserve pour une moins value potentielle de 241 K euro qui est à acter sur une participation financière.

Sans pour autant modifier le contenu de notre rapport, nous attirons l'attention sur les problèmes du Marché Libre, tels qu'évoqués par le rapport de gestion, comme le manque de liquidité et le manque d'information. Le rapport de gestion motive aussi la continuité de la société et prévoit de procéder à des appels de fonds nouveaux. Ces appels de fonds pourraient être nécessaires pour avoir plus de marge de manœuvre dans la poursuite des activités.

**Mentions complémentaires**

L'établissement et le contenu du rapport de gestion, ainsi que le respect par la société du Code des Sociétés et des statuts, relèvent de la responsabilité de l'organe de gestion.

Notre responsabilité est d'inclure dans notre rapport les mentions complémentaires suivantes qui ne sont pas de nature à modifier la portée de l'attestation des comptes annuels:

- Le rapport de gestion traite des informations requises par la loi et concorde avec les comptes annuels. Toutefois, nous ne sommes pas en mesure de nous prononcer sur la description des principaux risques et incertitudes auxquels la société est confrontée, ainsi que de sa situation, de son évolution prévisible ou de l'influence notable de certains faits sur son développement futur. Certaines participations sont valorisées au cours de bourse du Marché Libre au moment de la clôture des comptes annuels. Nous attirons l'attention sur

le caractère spécifique du marché en question, un manque relatif de volume, de liquidité, et d'information sur l'évolution financière des participations.

- Le rapport de gestion donne des informations sur le conflit d'intérêts entre son administrateur, SAEPI SA, avec représentant permanent, Monsieur Schobbens et la SA SICA INVEST. Le rapport de gestion met en évidence que les actions SV Patrimonia et Tetrys, acquises de l'administrateur se sont réalisées à leur cours historique. Le Conseil d'administration est conscient que cette opération a entraîné des frais. La modification des conditions de l'emprunt de 250.000 euros octroyé à SV Patrimonia entraîne une prolongation de l'échéance du 19/04/2012 au 19/04/2016. L'intérêt annuel était de 8%. A partir du 19/04/2013 4% est payable à la date anniversaire, les autres 4% restant payable à l'échéance de l'obligation. Ceci constitue un certain manque de rendement qui n'est pas substantiel pour autant que tous intérêts et le capital soient remboursés.
- Sans préjudice d'aspects formels d'importance mineure et des remarques formulées ci-dessus, la comptabilité est tenue conformément aux dispositions légales et réglementaires applicables en Belgique. Nous remarquons qu'une moins value substantielle (voir notre réserve) pourrait engendrer une situation telle que visée par l'article 633 du Code des Sociétés.
- Nous n'avons pas à vous signaler d'opération conclue ou de décision prise en violation des statuts ou du Code des Sociétés. L'affectation du résultat proposée à l'assemblée générale est conforme aux dispositions légales et statutaires.

Grimbergen, le 06/12/2011

A handwritten signature in blue ink, consisting of several overlapping loops and a central horizontal stroke, positioned above the name of the signatory.

Van Goolen Geert  
Commissaire